

Les Gaulois entre Loire et Dordogne

Actes du XXXIe colloque international de
l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer

17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F)



Tome I

Sous la direction de

Isabelle BERTRAND, Alain DUVAL,
José GOMEZ DE SOTO, Patrick MAGUER

Mémoire XXXIV - 2009 



Sommaire

Préface	5
----------------------	----------

Jacques BUISSON-CATIL

Les peuples du Centre-Ouest de la Gaule : Unité et diversité à la fin de l'Âge du Fer	7-16
--	-------------

Alain DUVAL avec la collaboration de Max AUBRUN, José GOMEZ DE SOTO, Patrick MAGUER, Claire SOYER

<i>Burdigala</i> au lendemain de la Conquête : L'apport de la fouille du cours du Chapeau Rouge	17-40
--	--------------

Christophe SIREIX

L'occupation protohistorique du site du Fâ à Barzan (Charente-Maritime)	41-56
--	--------------

Karine ROBIN, Guilhem LANDREAU, Xavier BARDOT

L'habitat littoral des Ormeaux à Angoulins (Charente-Maritime) : Activités vivrières et salicoles entre marais et océan	57-102
--	---------------

Patrick MAGUER, Guilhem LANDREAU, Catherine DUPONT, Hélène MARTIN, Xavier BARDOT, Guillaume POUPONNOT, Denis BRIAND, Alain DUVAL

L'aven à restes humains du Trou de la Coupe à Touvre (Charente) : Considérations sur la problématique des dépôts humains dans les grottes en Gaule au second Âge du Fer	103-111
--	----------------

Bruno BOULESTIN, Élodie GERMAIN, José GOMEZ DE SOTO

Rivières, Le Châtelard (Charente) : Un site de hauteur fortifié protohistorique. Fouilles programmées 2000-2005. Premiers éléments	113-119
---	----------------

Isabelle KEROUANTON

Le sanctuaire gaulois de Tintignac (Corrèze) 121-148

Christophe MANIQUET

Les mines d'or autour du site de Tintignac (Naves, Corrèze) 149-153

Bernard SIMONNOT

Saint-Gence (Haute-Vienne), le village gaulois 155-180

Guy LINTZ

Apport de la faune sauvage dans la caractérisation de l'établissement rural laténien des Genêts à Fontenay-le-Comte (Vendée) 181-197

David GERMINET

L'éperon barré d'Apremont (Vendée). Les occupations et les mobiliers de l'Âge du Fer 199-207

Axel LEVILLAYER

Nécropoles et pratiques funéraires du premier et du début du deuxième Âge du Fer en Centre-Ouest, Périgord et Limousin 209-225

José GOMEZ DE SOTO, Jean-Pierre PAUTREAU (coordinateurs), Sébastien DUCONGÉ, Émilie MARCHADIER, Patrick MAGUER, Claire SOYER

Les lieux de culte des Âges du Fer en Centre-Ouest 227-244

José GOMEZ DE SOTO, Thierry LEJARS (coordinateurs), Isabelle BERTRAND, Bruno BOULESTIN, Sébastien DUCONGÉ, Isabelle KEROUANTON, Karine ROBIN

Entre Isthme gaulois et Océan, la Saintonge au second Âge du Fer : État des connaissances 245-306

Guilhem LANDREAU avec la collaboration de Bruno ZÉLIE, Xavier BARDOT, Bertrand HOUDUSSE, Bertrand MARATIER, Sarah HESS, Jérôme ROUSSEAU

Entre traditions locales et apports exogènes : évolution et singularités. De la céramique du premier Âge du Fer et de La Tène A ancienne entre Loire et Dordogne 307-340

Christophe MAITAY, Émilie MARCHADIER avec la collaboration de Bertrand BÉHAGUE

Importations italiennes dans le Centre-Ouest de la Gaule à l'époque laténienne 341-370

Séverine LEMAÎTRE, Corinne SANCHEZ avec la collaboration de Marie-Camille ARQUÉ, Valérie AUDÉ, Guilhem LANDREAU, Bertrand MARATIER, Christophe SIREIX

Formes et variabilité des habitats fortifiés des Âges du Fer dans le Centre-Ouest de la France et ses marges 371-421

Christophe MAITAY avec la collaboration de Bertrand BÉHAGUE, Anne COLIN, Sébastien DUCONGÉ, José GOMEZ DE SOTO, Isabelle KEROUANTON, Guilhem LANDREAU, Jean-Marie LARUAZ, Axel LEVILLAYER, Nicolas ROUZEAU, Christophe SIREIX, Claire SOYER, Dominique VUAILLAT, Bruno ZÉLIE

Fermes, hameaux et résidences aristocratiques entre Loire et Dordogne 423-459

Patrick MAGUER, Dorothée LUSSON avec la collaboration de Murielle TROUBADY

Saint-Gence (Haute-Vienne), le village gaulois

Guy LINTZ

La commune de Saint-Gence est située à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Limoges, sur les plateaux limousins, limités au nord par les monts de la Marche (monts d'Ambazac et Monts de Blond) et au sud par la vallée de la Vienne (fig. 1). Elle possède une forme allongée suivant l'axe sud-est / nord-ouest, longue de près de 8 km et large de 4 km seulement.

Son relief s'apparente à celui de l'ensemble de cette zone de plateaux. L'altitude décroît régulièrement d'est en ouest pour passer de plus de 400 m près de l'aéroport de Limoges-Bellegarde à moins de 300 m au nord-ouest de la commune. Elle s'inscrit en totalité

dans le bassin de la Glane qui la traverse d'est en ouest. Son affluent, le Glanet, draine le sud de la commune et coule dans la même direction. Seule une zone réduite, au sud-ouest du bourg, présente un relief plus contrasté. Le plateau, relativement élevé à cet endroit, s'abaisse brutalement jusqu'au niveau de la Glane avec des collines pouvant offrir près d'une centaine de mètres de dénivelé. Ces caractéristiques ont facilité l'implantation de structures agricoles.

La commune de Saint-Gence se trouve à cheval sur deux formations granitiques constituées, pour cette région, de leucogranites calco-alcalins. Les leucogranites

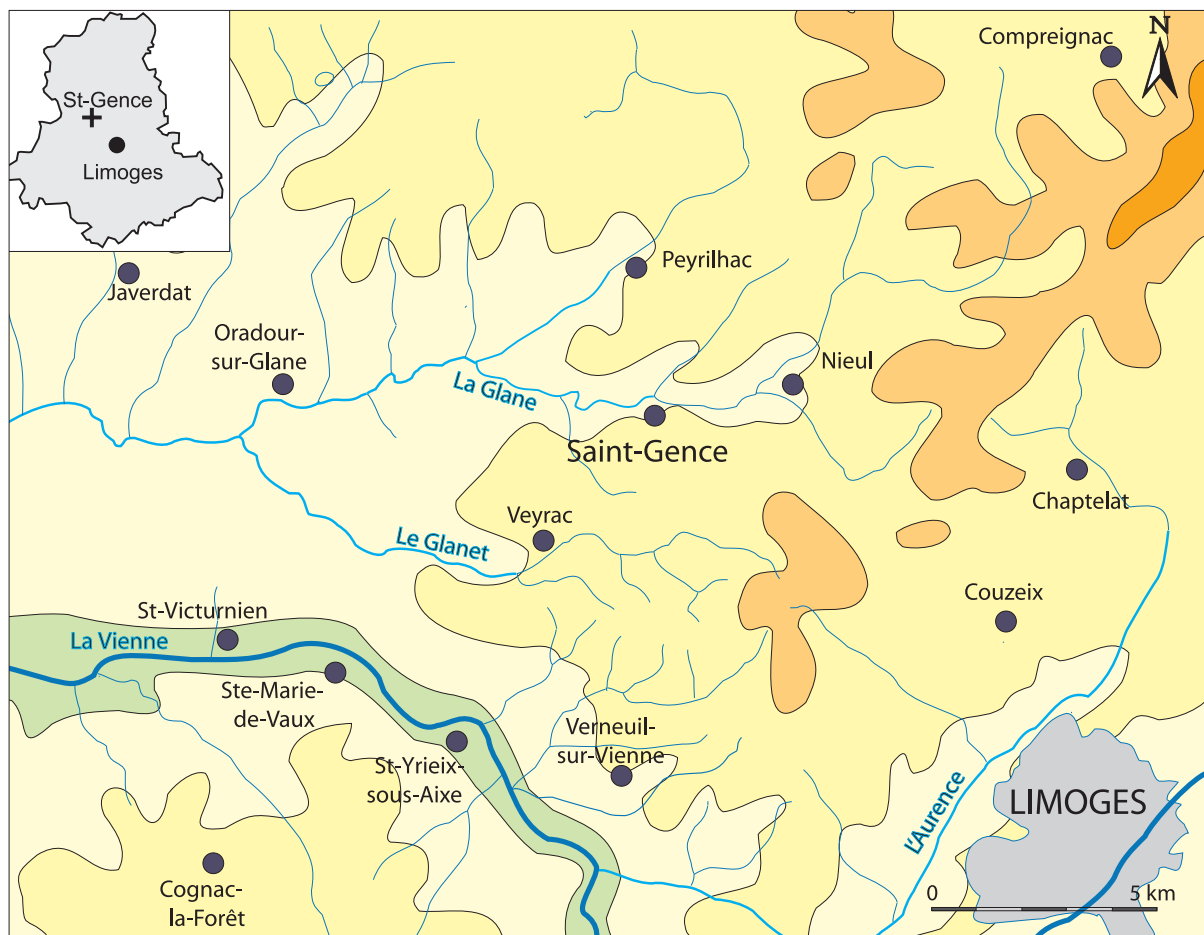


Fig. 1 – Carte des environs de Saint-Gence (Haute-Vienne) (Carte : G. Lintz).

à structure planaire franche se rattachent au massif granitique de la Brame. Ils occupent le nord de la commune et, vers le sud, dépassent de 200 à 300 m le cours de la Glane. Les leucogranites à deux micas appartenant au massif granitique de Saint-Sylvestre recouvrent la plus grande partie du bourg et constituent le sous-sol des plateaux qui s'étendent au sud de la commune.

I. LES DÉCOUVERTES ANCIENNES

La mention d'une petite enceinte, près du bourg de Saint-Gence, apparaît à la fin du XIX^e siècle dans la littérature archéologique (Lecler 1894, p. 106-137). Cette enceinte occupe un promontoire d'environ 180 m de long et 140 m de large qui domine la Glane, ruisseau de faible importance qui n'a joué aucun rôle stratégique. Sur trois côtés (ouest, nord et est), la pente naturelle, renforcée par un talus, assurait une défense relativement modeste. Au sud, un rempart, haut de 7 m, précédé d'une zone marécageuse, fermait le promontoire (Ralston 1992, p. 98-100).

Depuis le milieu du XIX^e siècle, quelques mentions bibliographiques font état de nombreux débris d'amphores et de plusieurs fosses ou puits dans les

terrains situés à l'emplacement et à la périphérie du bourg actuel. Le mobilier recueilli appartient aux deux derniers siècles avant notre ère. La superficie de l'occupation pré-romaine peut être estimée à une dizaine d'hectares.

Sous un chemin, entre l'enceinte et le bourg, une fosse mise au jour en 1967 contenait des tessons de céramique laténienne et trois amphores gréco-italiques attribuables à la fin du III^e siècle ou au commencement du II^e siècle av. J.-C. Les débris d'une quinzaine d'amphores du même type se trouvaient dans une fosse contiguë, partiellement fouillée (Juge, Dupuy 1969).

II. L'ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

Sur la commune, une dizaine de sites, pour la plupart observés par photographie aérienne (Perrin 2000) correspondent vraisemblablement à des établissements agricoles caractérisés, pour certains d'entre eux, par des enclos quadrangulaires associés à des parcelles fossoyées.

À la Châtrusse, en limite de la commune de Veyrac (fig. 2), la photographie aérienne a révélé la présence

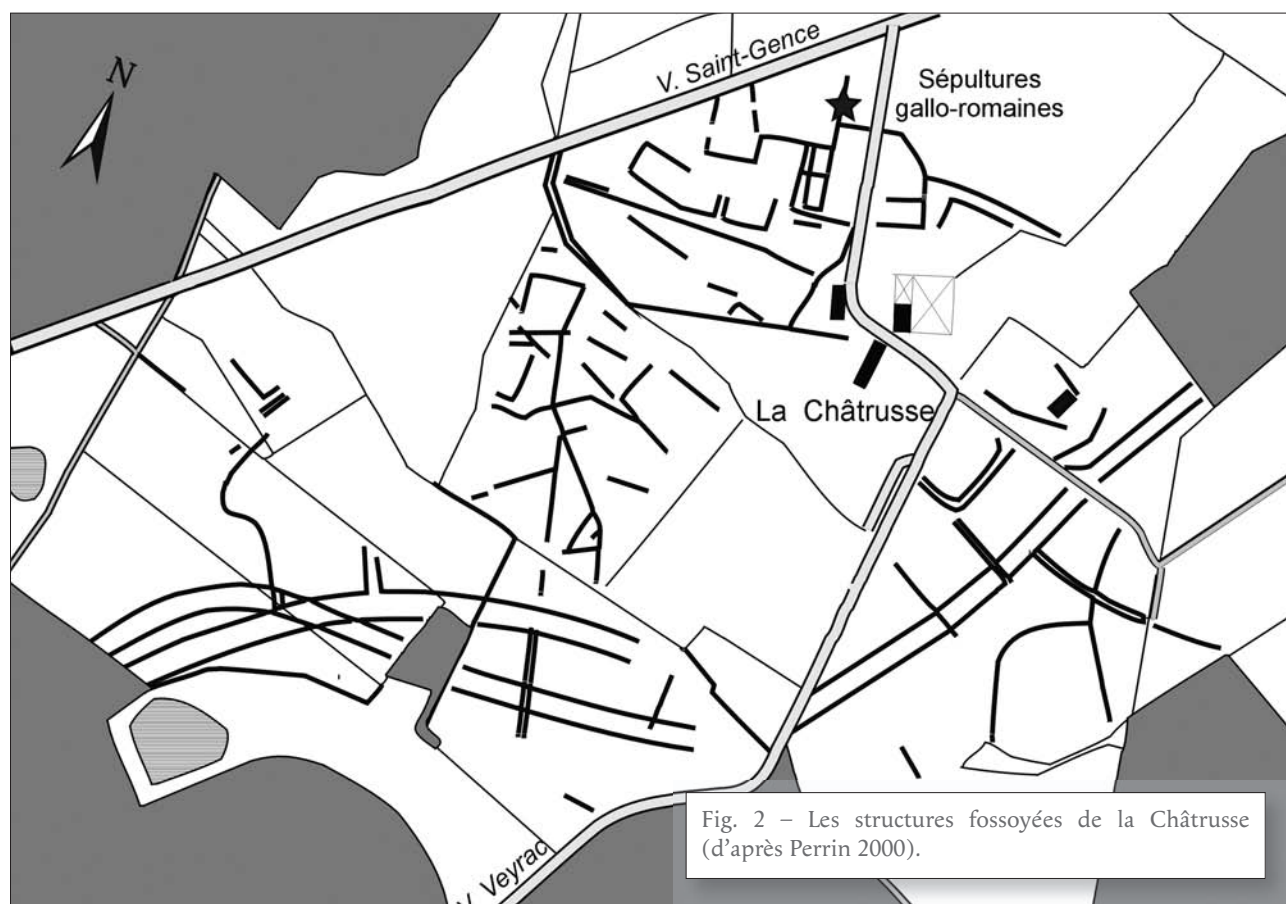
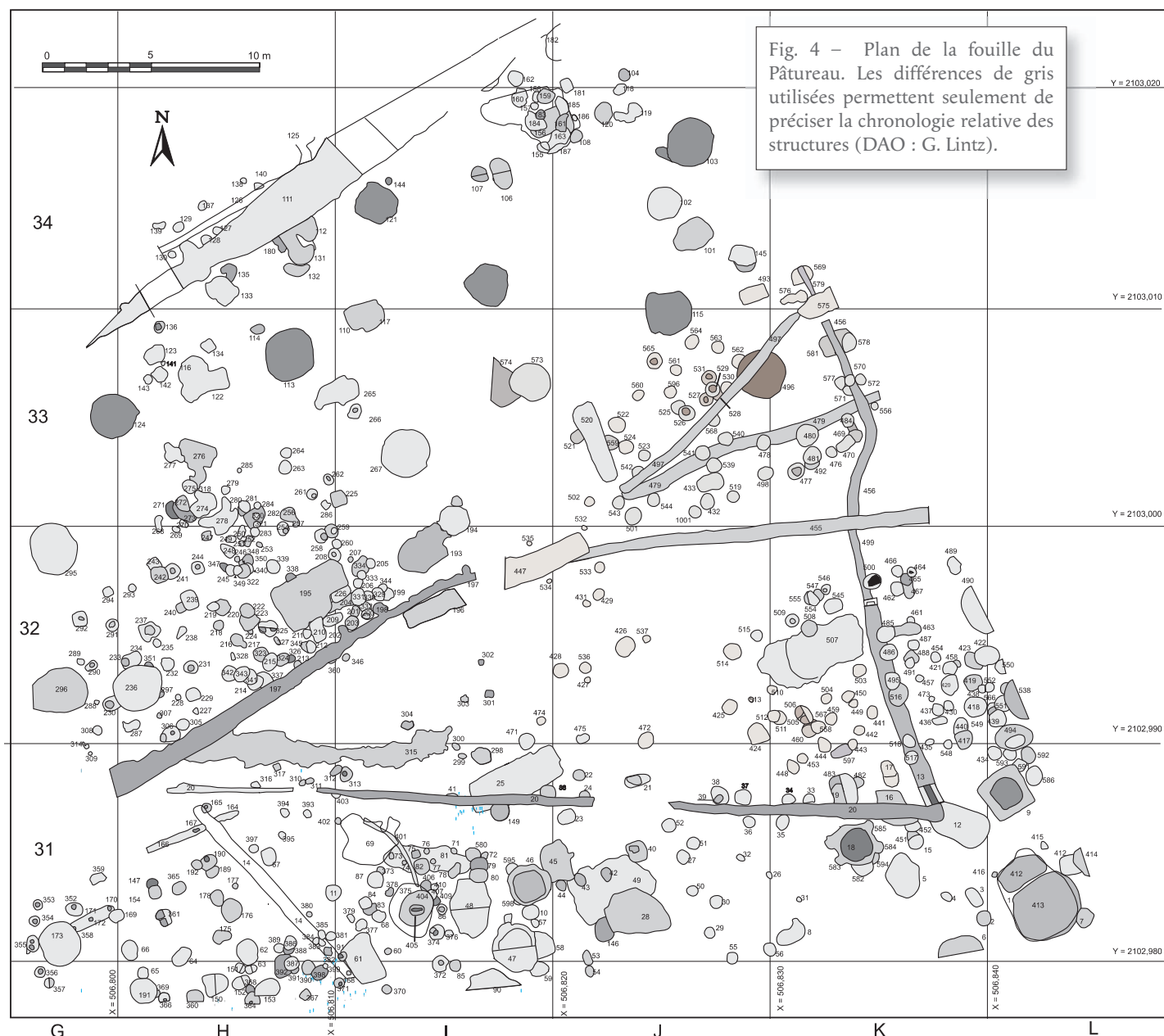


Fig. 2 – Les structures fossoyées de la Châtrusse (d'après Perrin 2000).



s'organisent de façon régulière (fig. 4) avec quatre concentrations de trous de poteau qui mesurent 15 à 20 m de long et 8 à 10 m de large. Ces zones correspondent à des constructions qui se sont succédé au même lieu durant 150 ou 200 ans comme le montrent la densité et les nombreux recoupements des structures (fig. 5). Il est toutefois possible que les bâtiments soient de dimensions plus réduites ou moins nombreux dans la phase terminale de l'occupation car quelques puits s'insèrent dans les îlots d'habitat où ils recoupent des trous de poteau.

Les espaces, pour la plupart larges d'une dizaine de mètres, quelquefois plus, situés entre les concentrations de trous de poteau, sont généralement occupés par des puits ou des fosses à usage artisanal probable, en



Fig. 5 – Une concentration de trous de poteau sur le site du Pâtureau (Cliché : G. Lintz).

particulier au sud et au nord de la fouille. En revanche, la bande est-ouest située dans la partie centrale, large seulement de 5 m et partiellement bordée par un fossé, ne comporte pas de fosses ou de puits. Peut-être était-elle réservée à la circulation ou simplement constituait-elle un espace entre les constructions comme le suggèrent des alignements de petits trous de poteau pouvant appartenir à des palissades.

Les observations réalisées en 1998 et 1999 montrent que la majorité des structures linéaires forment en effet un angle d'environ 60 °/150 ° avec le nord alors que d'autres sont orientées à 50 °/140 °. Ces dernières sont les plus récentes comme, par exemple, un fossé qui renferme des tessons augustéens et recoupe le comblement de plusieurs trous de poteau.

Les fonctions artisanales se répartissent au nord et au sud de la fouille, de part et d'autre de l'espace occupé par les concentrations de trous de poteau. Des puits et des fosses occupent ces espaces. Les puits de la partie sud diffèrent de ceux de la partie nord. Alors que ces derniers, comblés d'argile, n'excèdent pas 3,50 m de profondeur, les puits situés au sud dépassent 5 m et renferment de nombreux restes végétaux. Tous les puits sont associés à des fosses creusées dans l'argile ou tapissées d'argile, ce qui suggère une activité nécessitant de l'eau. Parfois, quelques trous de poteau de faible profondeur et de faible diamètre évoquent des structures légères ou de simples palissades.

B. Le Bourg

La fouille de la parcelle attenante au cimetière, d'une superficie d'environ 3 000 m² a permis d'étudier des vestiges couvrant une vaste période qui débute au cours de l'indépendance gauloise pour s'achever au XVI^e ou XVII^e siècle.

L'occupation laténienne se limite à la partie ouest de la parcelle, sur une largeur qui n'excède pas 5 m au sud-ouest et 6 m au nord-est. Des solins mis au jour au nord-ouest de la parcelle appartiennent à une construction dont une des dimensions est de 14 m. Elle possède une subdivision également marquée par la présence d'un solin. Ce bâtiment a été édifié à la période augustéenne, dans la dernière phase d'occupation de l'agglomération. Il était précédé par des constructions édifiées avec de gros poteaux de bois. Le diamètre des fantômes se situe entre 40 et 45 cm et le diamètre de creusement dépasse généralement 70 cm. Des trous de poteau de moindres dimensions appartenaient à une phase antérieure. Toutes les limites

des bâtiments sont parfaitement alignées. Quelques structures situées à l'est peuvent assurer l'approvisionnement en eau (puits, citerne) ou appartenir à des annexes de la maison : fosses ou encore petits trous de poteau évoquant de petites constructions annexes. Le mobilier recueilli dans cette zone est peu abondant, en particulier pour le II^e siècle av. J.-C. Les quelques fragments d'amphore Dr. IA peuvent appartenir à la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Le mobilier augustéen est plus abondant avec de la sigillée italique et de la *terra nigra*. Cette dernière est relativement abondante mais seules trois formes connues dès la première moitié du règne d'Auguste sont représentées. Les autres formes augustéennes ou tibériennes, fréquentes à Limoges, sont ici absentes.

Deux ensembles de structures fouillés à l'est de la parcelle, bien à l'écart du village gaulois, indiquent une occupation du site à la période Tibère-Claude. Le premier ensemble, implanté sur une pente orientée au sud-est, avait nécessité un nivellement du terrain. Il comporte divers trous de poteau dont certains délimitent un bâtiment rectangulaire, un bassin alimenté par une canalisation en bois et un puits. Le second, au nord-est de la parcelle, occupe l'extrémité est du replat, en limite de la rupture de pente et comporte les restes d'un bâtiment associant solins et trous de poteau.

C. La Gagnerie

De 2003 à 2007, la fouille a porté sur une nouvelle parcelle située entre celle du Pâtureau et celle du Bourg avec toutefois un décalage vers le sud par rapport aux parcelles précédentes. Sa position devait permettre de localiser la limite sud de l'agglomération. Les cinq campagnes de fouilles ont révélé plus d'un millier de structures qui peuvent se classer en cinq catégories : de petites structures telles que des trous de poteau, de petites fosses, des grandes fosses, des puits et des voies de circulation (fig. 6).

Sur cette parcelle, les structures ne se répartissent pas de façon homogène. Une voie nord sud constitue une séparation à l'est de laquelle les structures sont plus denses, particulièrement au nord-est. Leur nombre plus réduit au sud s'explique par la proximité de la limite de l'agglomération. En effet, quelques structures peuvent encore se rencontrer dans la petite parcelle voisine mais au-delà, des amas rocheux rendent impossible toute construction. Une bande dépourvue de vestiges entre les parties nord et sud correspond à une légère dépression linéaire empruntée par une voie vraisemblablement postérieure à l'agglomération gauloise, peut-être médiévale (secteurs U 24, V 24 et W 24).

Fig. 6 – Plan de la fouille de la Gagnerie. Les différences de gris utilisées permettent seulement de préciser la chronologie relative des structures (DAO : G. Lintz).

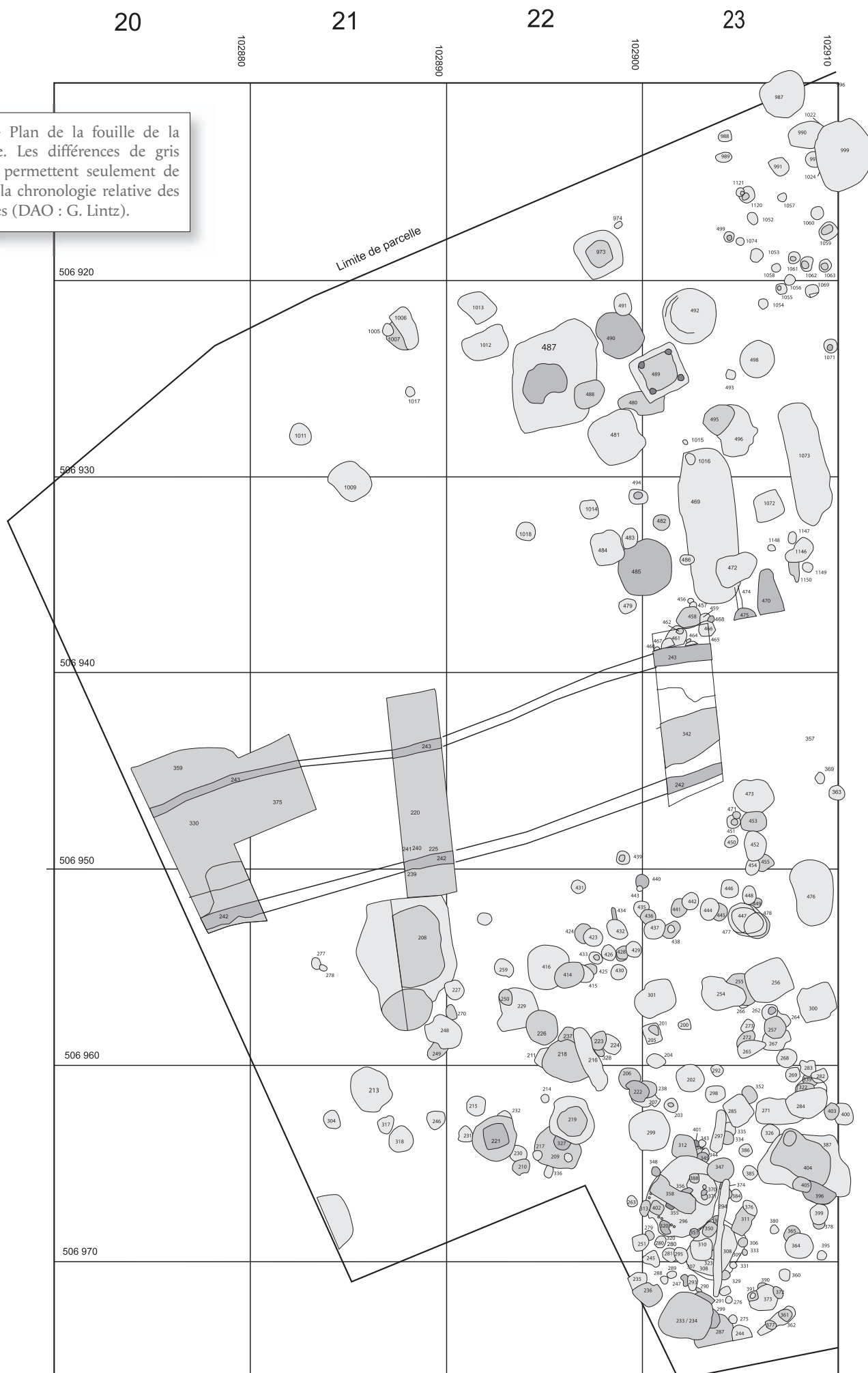
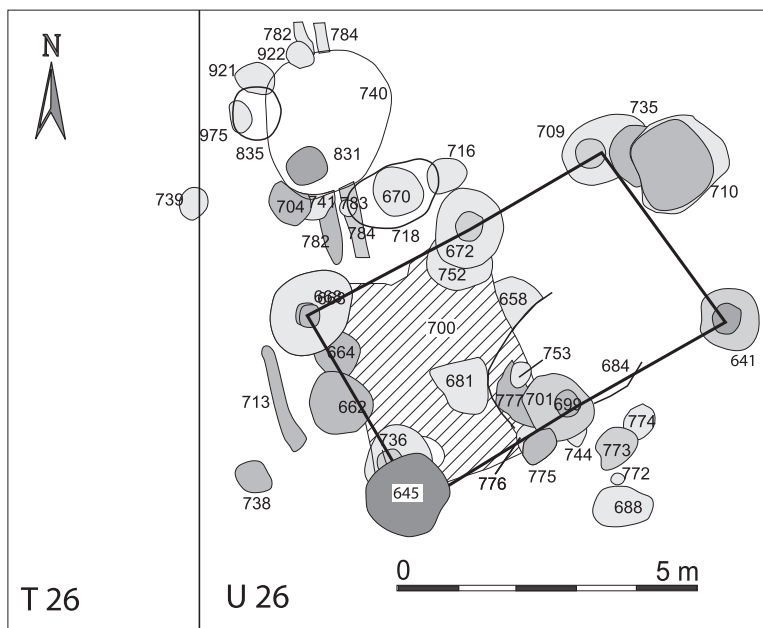




Fig. 8 – Plan du bâtiment incluant l'atelier de bronzier (DAO : G. Lintz).



À l'ouest de la voie nord-sud, les structures, beaucoup plus lâches, comprennent des puits, des trous de poteau espacés, quelques fosses et une voie est-ouest qui se raccorde à la voie nord-sud.

IV. LES CONSTRUCTIONS ET LES TROUS DE POTEAU

Dans toutes les parcelles fouillées, la forme et les dimensions des trous de poteau peuvent varier. Des trous de poteau profonds et de grand diamètre appartiennent probablement à une phase ancienne et à des constructions soignées. Au Pâtureau, le poteau a souvent laissé son empreinte dans l'argile, montrant qu'il était équarri, avec des côtés larges d'une trentaine de centimètres pour les plus gros (fig. 7). D'autres trous de poteau possèdent, à la base, une pierre plate destinée à supporter la pièce de bois et seuls quelques-uns ont livré des pierres de calage. La majorité d'entre eux conservent souvent le fantôme du poteau, remplissage de terre plus sombre incluant des charbons ou des tessons, qui a comblé le vide laissé par la disparition ou la décomposition du poteau.

Sur la parcelle de la Gagnerie, les trous de poteau sont relativement nombreux, mais rares sont ceux qui conservent le fantôme du poteau et leur profondeur irrégulière est souvent très faible. Une série de petits trous de poteau, généralement postérieurs aux structures laténiennes, se rencontre sur l'ensemble de la



Fig. 7 – Empreinte d'un poteau dans l'argile sur le site du Pâtureau (Cliché : G. Lintz).

fouille. Quelques-uns incluent de la céramique gallo-romaine ou des fragments de *tegulae*, ce qui date leur obturation au plus tôt de la période romaine.

Toutefois, un bâtiment comportant six trous de poteau a pu être individualisé (secteur U 26, n° 700 ; fig. n° 8). Probablement divisé en deux, il comporte, sur une moitié de sa superficie, un sol d'occupation rectangulaire partiellement conservé, car il a probablement été creusé à un niveau inférieur aux sols de circulation environnants (long. : 3,60 m ; larg. : 2,80 m). De nombreuses structures le recoupent, confirmant une datation ancienne. Un foyer contemporain du sol comprend une couche d'argile rubéfiée, armée de tessons d'amphore. Cinq gros trous de poteau, de 1,05 à 1,40 m de diamètre, avec des négatifs d'une quarantaine de centimètres, délimitent ce bâtiment long de 5,60 m. Le sixième pouvait se situer à l'emplacement d'une fosse manifestement plus récente. Il semble probable que cette construction a servi d'atelier de bronzier, car une cinquantaine de fragments de creusets ont été découverts dans l'US 700 01.

La céramique recueillie dans l'US 700 01 (fig. 9), peu abondante (44 tessons), ne permet pas une approche chronologique satisfaisante, mais il est toutefois possible de proposer une occupation vers le dernier quart du II^e siècle av. J.-C. en raison de la présence d'amphore gréco-italique et d'amphore Dressel IA ancienne.

01. Partie supérieure d'une terrine aux parois évasées rectilignes terminées par un bord vertical épaissi à

l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface polie, pâte noire à cœur et en surface, avec des inclusions grossières (quartz irrégulier - mica présent).

02. Gobelet aux parois peu évasées concaves terminées par une lèvre ronde. Céramique tournée à surface polie, pâte noire à cœur et en surface, avec des franges brun clair et des inclusions fines (quartz régulier - mica présent). Quatre filets polis se répartissent sur la panse.

03. Partie supérieure d'un pot à panse ovoïde munie d'une encolure verticale concave moyenne terminée par un bord épaissi à l'extérieur et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface brute, pâte noire à cœur et en surface, avec des inclusions grossières (quartz irrégulier - mica présent). Décor impressionné : le col n'est pas poli. Ligne d'impressions triangulaires espacées.

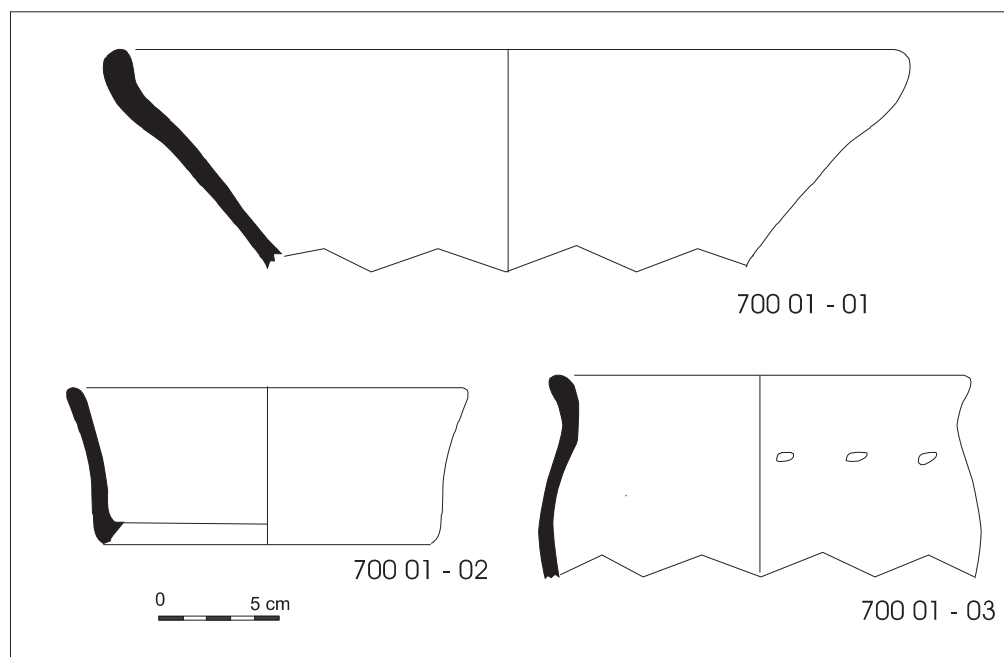


Fig. 9 – Trois céramiques incluses dans le sol de l'atelier (Dessin : G. Lintz).

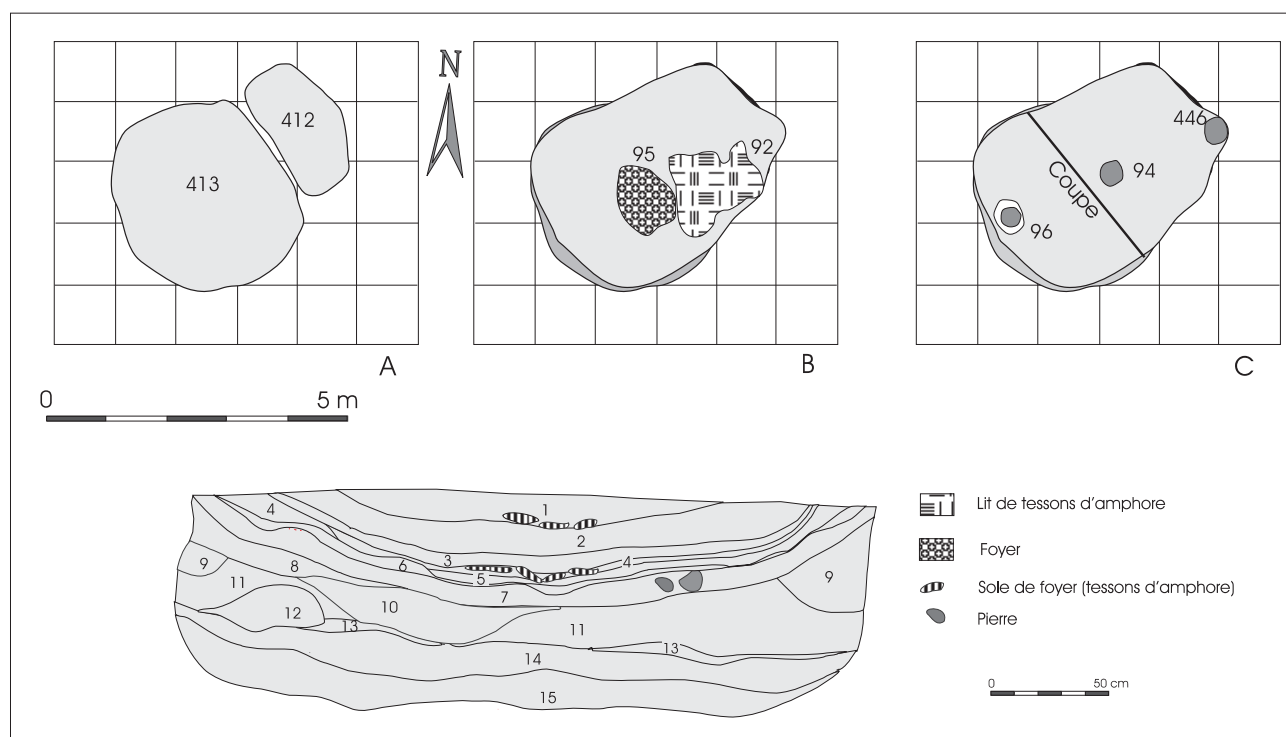


Fig. 10 – Plan des fosses 412 et 413 avec les principales phases d'occupation postérieures à leur comblement. A, B et C représentent les trois phases principales (DAO : G. Lintz).

V. LES FOSSES ET L'ARTISANAT AU PÂTUREAU

Au Pâtureau, les fosses et la majorité des puits sont regroupées et contiguës aux habitats. Certaines fosses, directement creusées dans l'argile, ou d'autres, rendues étanches par un apport d'argile armée de fragments d'amphores, devaient contenir de l'eau mais leur aspect diffère entre le nord et le sud. Au nord, la grande fosse 111, parallèle aux concentrations de trous de poteau (secteurs H 34 et I 34) et de petites fosses en forme de croissant, occupent tout l'espace alors qu'au sud les fosses se répartissent entre les puits. Deux fosses, morphologiquement très différentes, présentent une surface rubéfiée concave montrant qu'elles ont servi à faire du feu. Trois fosses quadrangulaires intégrées dans les concentrations de trous de poteau peuvent correspondre à un aménagement de l'habitat, probablement des caves.

A. Les fosses 412 et 413

Deux fosses contiguës, très certainement complémentaires, profondes de 0,90 m, ont été abandonnées et comblées afin de permettre l'implantation d'un bâtiment à leur place (fig. 4, secteur L 31 et fig. 10). Au nord, la fosse 412, rectangulaire et en grande partie creusée dans l'argile blanche, mesure 2,10 m de long et 1,25 m de large. Une banquette large d'une vingtaine de centimètres, conservée sur une hauteur de 0,35 m, la sépare de la fosse 413 grossièrement circulaire avec un diamètre de 3,10 m. De toute évidence, ces fosses étanches avaient une fonction artisanale nécessitant de l'eau. Les matériaux déversés de façon irrégulière pour les combler sont identiques d'une fosse à l'autre ce qui implique un abandon simultané (US 99 08 à 99 14). Un aménagement constitué de tessons d'amphore posés à plat, immédiatement sur le remblai, est également à cheval sur les deux fosses. Une couche d'argile grise, située à la base, peut provenir d'une sédimentation (US 99 15). Une occupation, dont quelques témoins sont conservés grâce au tassement des sédiments dans la partie centrale des fosses, leur a succédé.

Le premier aménagement se traduit par un niveau de tessons d'amphore particulièrement net dans le quart nord-est. Le comblement intervenu par la suite comporte une épaisse couche charbonneuse riche en céramique surmontée de trois couches argileuses, la dernière incluant un foyer (fig. 10B, 95). Deux autres recharges, vraisemblablement réalisées pour compenser les effets du tassement, ont chacune donné lieu à l'aménagement d'un foyer qui s'est superposé au précédent. La stratigraphie observée ici a disparu sur

l'ensemble du site car, partout, les labours ont atteint le niveau géologique.

Enfin, trois trous de poteau alignés correspondent à un bâtiment postérieur au dernier niveau avec foyer (fig. 10C, 94, 96, 446). Les dimensions de cette construction, qui s'étendait vraisemblablement vers l'est et peut-être vers le sud, sont inconnues.

La céramique mise au jour dans les différentes US du comblement date de La Tène D1 (fig. 11) :

01. Bol à base portante, assise plane, parois évasées rectilignes, surmontées d'un bord épaissi à l'intérieur terminé par une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface externe polie. Pâte brun clair à cœur et brun foncé en surface, avec inclusions très grossières et présence de mica.
02. Partie supérieure d'une écuelle avec parois évasées rectilignes, surmontées d'un bord vertical terminé par une lèvre convexe. Céramique non tournée à surface sommairement polie. Pâte noire à cœur et en surface, avec inclusions très grossières et présence de mica.
03. Plat creux avec base annulaire légèrement oblique, parois inférieures évasées légèrement convexes et parois supérieures verticales rectilignes, surmontées d'un bord horizontal externe épaissi à l'extérieur terminé par une lèvre ronde. Céramique tournée à surfaces polies. Pâte noire à cœur avec des franges orangées et brun foncé en surface, avec inclusions fines et présence de mica.
04. Gobelet à base portante, parois peu évasées concaves, surmontées d'un bord épaissi à l'intérieur terminé par une lèvre ronde. Céramique tournée à surface polie. Pâte noire à cœur avec des franges brun clair et noire en surface, avec inclusions moyennes et présence de mica.
05. Gobelet à base portante, parois peu évasées concaves, surmontées d'un bord épaissi à l'intérieur terminé par une lèvre ronde. Céramique tournée à surface polie. Pâte brun foncé à cœur avec des franges orangées et noire en surface, avec inclusions moyennes et présence de mica.
06. Vase à base portante, assise plane, parois inférieures peu évasées rectilignes, parois supérieures rentrantes convexes, encolure verticale concave moyenne surmontées d'un bord épaissi à l'extérieur terminé par une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface brute à l'exception du col qui est légèrement poli. Pâte noire à cœur et en surface, avec inclusions très

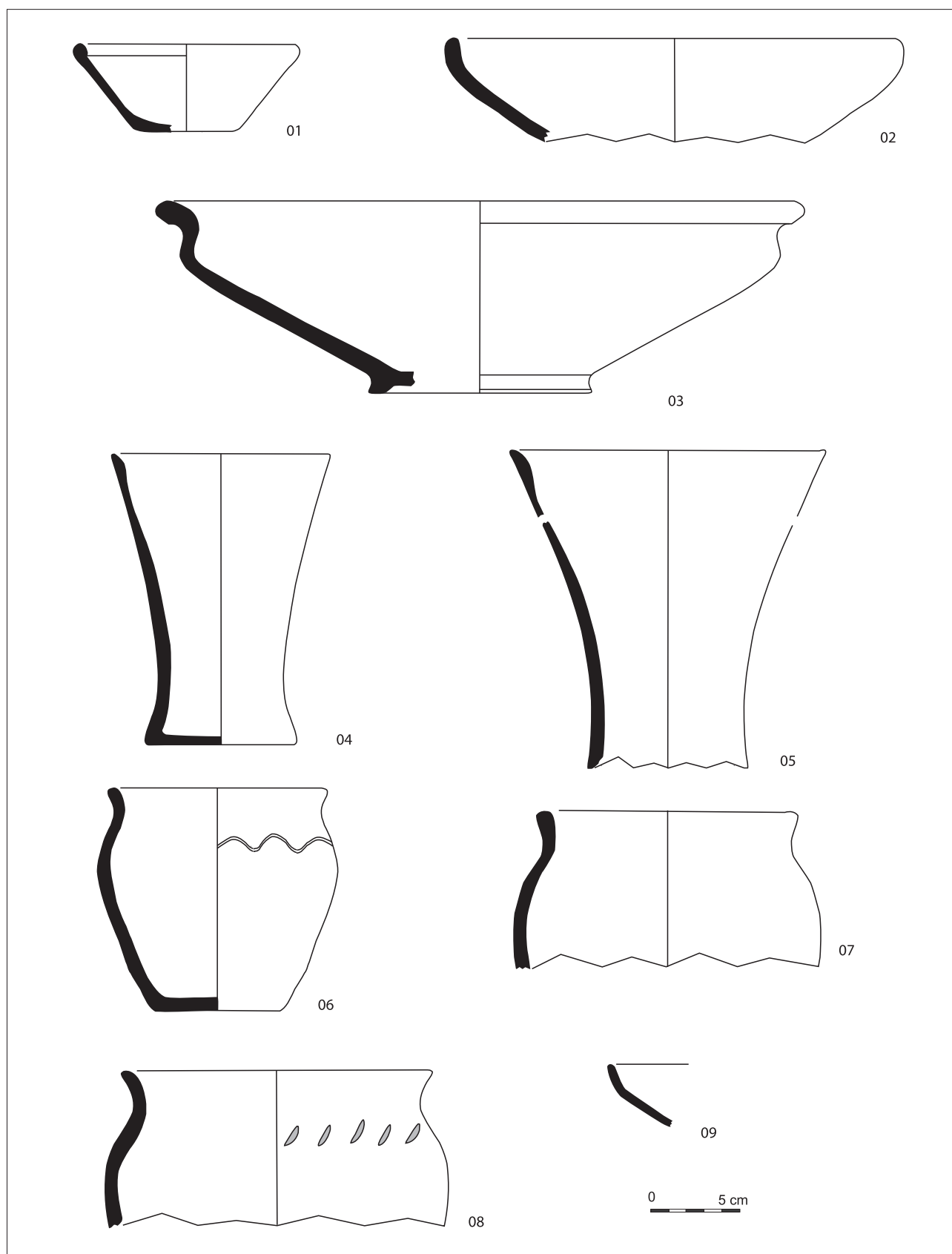


Fig. 11 – La céramique du comblement initial de la fosse 413 du Pâtureau (US 413 08 à 413 05) (Dessins : G. Lintz).

grossières et présence de mica. Une ligne ondulée orne le haut de la panse.

07. Partie supérieure d'un vase avec panse ovoïde, encolure verticale concave moyenne surmontée d'un bord épaissi à l'extérieur terminé par une lèvre plate. Céramique non tournée à surface peignée et col poli. Pâte gris-bleu clair à cœur, brun rouge sur la panse et gris noir sur le col, avec inclusions grossières et présence de mica. Le haut de la panse porte une ligne d'incisions verticales.

08. Partie supérieure d'un vase avec panse ovoïde, encolure verticale concave moyenne surmontée d'un bord évasé terminé par une lèvre convexe. Céramique non tournée à surface brute avec le col poli. Pâte noire à cœur et brun foncé en surface, avec inclusions très grossières et présence de mica. Une ligne d'impressions, réalisées avec un objet plat appuyé obliquement, plus profondes sur la gauche, orne le haut de la panse.

09. Fragment d'une écuelle en campanienne A (forme Lamboglia 27).

B. La fosse 111

Une autre fosse utilisée avec de l'eau se distingue par ses dimensions et sa forme très allongée (fig. 4, secteur H 34). Elle ressemble à un fossé orienté sud-ouest / nord-est. Toutefois, elle suit approximativement une courbe de niveau et, en surface, sa dénivellation ne dépasse pas 0,18 m entre le point haut, en limite des secteurs I et J 35, et sa partie basse dans l'angle nord-est du secteur G 33. L'extrémité est ne se trouve pas dans la zone fouillée, aussi sa longueur totale est inconnue, mais elle est supérieure à 26 m. Elle comporte une partie principale longue d'une quinzaine de mètres, large de deux, puis elle se rétrécit à chacune de ses extrémités alors que le niveau du fond remonte. Sa profondeur, proche du mètre dans la partie centrale, n'est plus que de la moitié au début du rétrécissement ouest et n'excède pas 0,25 m à son extrémité nord-est.

La stratigraphie de cette fosse est homogène sur toute sa longueur bien qu'elle soit simplifiée dans sa partie étroite. À la base, une argile fine grise provient vraisemblablement de la décantation de l'eau. L'argile brune qui recouvre la précédente, disposée en deux couches principales, provient probablement d'une phase d'utilisation marquée par des effondrements ou des dépôts argileux pouvant avoir nécessité des curages partiels, ce qui expliquerait certaines anomalies dans la forme des couches. Enfin, les US supérieures, seules à posséder un mobilier céramique abondant, évoquent un remblai homogène. En raison de sa longueur, cette fosse aurait pu être utilisée pour faire séjourner

des troncs d'arbres comme cela est attesté au Moyen Âge.

C. Autres fosses

Au nord-ouest de la zone fouillée, de petites fosses creusées dans l'argile forment un ensemble cohérent. Elle se caractérisent par une forme allongée en croissant avec des parois courbes s'imbriquant les unes dans les autres. Rares sont celles qui possèdent du mobilier et leur fonction demeure énigmatique. Elles sont parfois associées à des fosses ovalaires qui semblent contemporaines (fig. 4, secteur H 34, n° 131 et 132 ; secteur H 33, n° 271, 273, 278 et fig. 12).

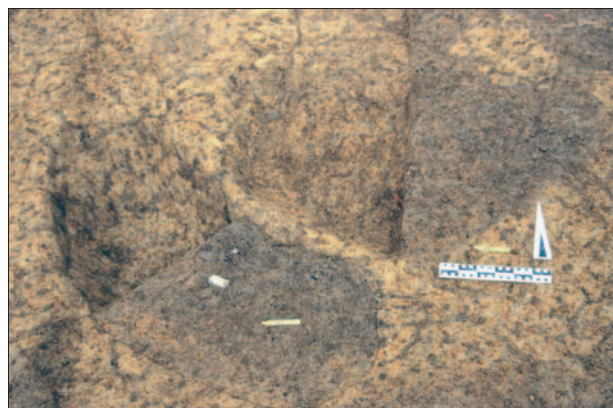


Fig. 12 – Fosse peu profonde en forme de haricot (Cliché : G. Lintz).

VI. LES FOSSES DE LA GAGNERIE

Sur le site de la Gagnerie, les fosses généralement creusées dans un sol relativement compact diffèrent de celles du Pâtureau. Elles peuvent se classer en deux groupes. Le premier comprend de grandes fosses aux parois généralement verticales, très souvent regroupées mais sans avoir fonctionné en même temps, chacune étant comblée avant que la suivante ne soit creusée. Sur quelques dizaines de mètres carrés où la roche naturelle est extrêmement friable, les parois ne montrent aucune dégradation. Dans ces conditions, il est difficile de concevoir qu'elles soient restées exposées aux intempéries, soit qu'elles n'aient servi que durant une brève période, soit qu'une couverture ait assuré leur protection. Leur fonction reste indéterminée. L'étude des comblements montre qu'ils ont été réalisés en une seule fois en utilisant des matériaux divers, même des amphores. Aucune fosse ne semble avoir servi de dépotoir sur une longue durée.

Le second groupe, constitué de structures aux dimensions plus modestes et chronologiquement

proches des précédentes, se répartit de façon aléatoire sur le site. À l'exception de la fosse 487, leur fonction ne peut être précisée. Dans certains cas, il est même difficile de différencier une petite fosse d'un trou de poteau.

A. La fosse 487

Cette grande fosse, située en limite sud de l'agglomération, peut évoquer la proximité d'un lieu de banquet (fig. 6, secteur S 22). De forme quadrangulaire, aux parois verticales rectilignes avec un fond convexe, elle présente une légère dépression périphérique plus accentuée au nord (long. : 472 cm ; larg. : 440 cm ; prof. : 20 cm). Cette fosse, située en partie haute de la parcelle a été détruite par les labours sur une cinquantaine de centimètres de haut et la profondeur conservée n'excède pas 20 cm. Elle contenait un mobilier particulier concentré dans l'US 487 02. Une amphore complète, bien que brisée, était couchée sur le fond à l'ouest, une autre, légèrement inclinée, était amputée de sa partie supérieure par les labours. De nombreux tessons d'amphore (1 417 appartenant à 27 individus,

de forme gréco-italique ou gréco-italique de transition) évoquent un dépôt probablement bouleversé par les travaux agricoles (fig. 13). La céramique, également abondante (1 108 tessons), inclut une très forte proportion de gobelets et, en particulier, deux grands gobelets quasiment complets couchés près de la paroi, d'une contenance respective de 4,5 et 3 l, qui étaient destinés à un usage collectif (Poux 2004, p. 69-93). Les formes décrites constituent un échantillonnage (fig. 14 et 15). Le comblement doit dater du dernier quart du II^e siècle av. J.-C.

01. Écuelle à base étirée avec une assise concave et une panse aux parois évasées légèrement convexes terminées par un bord vertical épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique tournée à surface polie, pâte orangée à cœur, gris foncé en surface, avec des inclusions fines (quartz régulier). Surface externe polie et lignes polies à l'intérieur.

02. Écuelle aux parois évasées légèrement convexes terminées par un bord vertical épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface polie, pâte gris foncé à cœur, noire en surface, avec des inclusions moyennes (quartz régulier - mica présent).



Fig. 13 – Vue de la fosse 487 de la Gagnerie en cours de fouille (Cliché : G. Lintz).

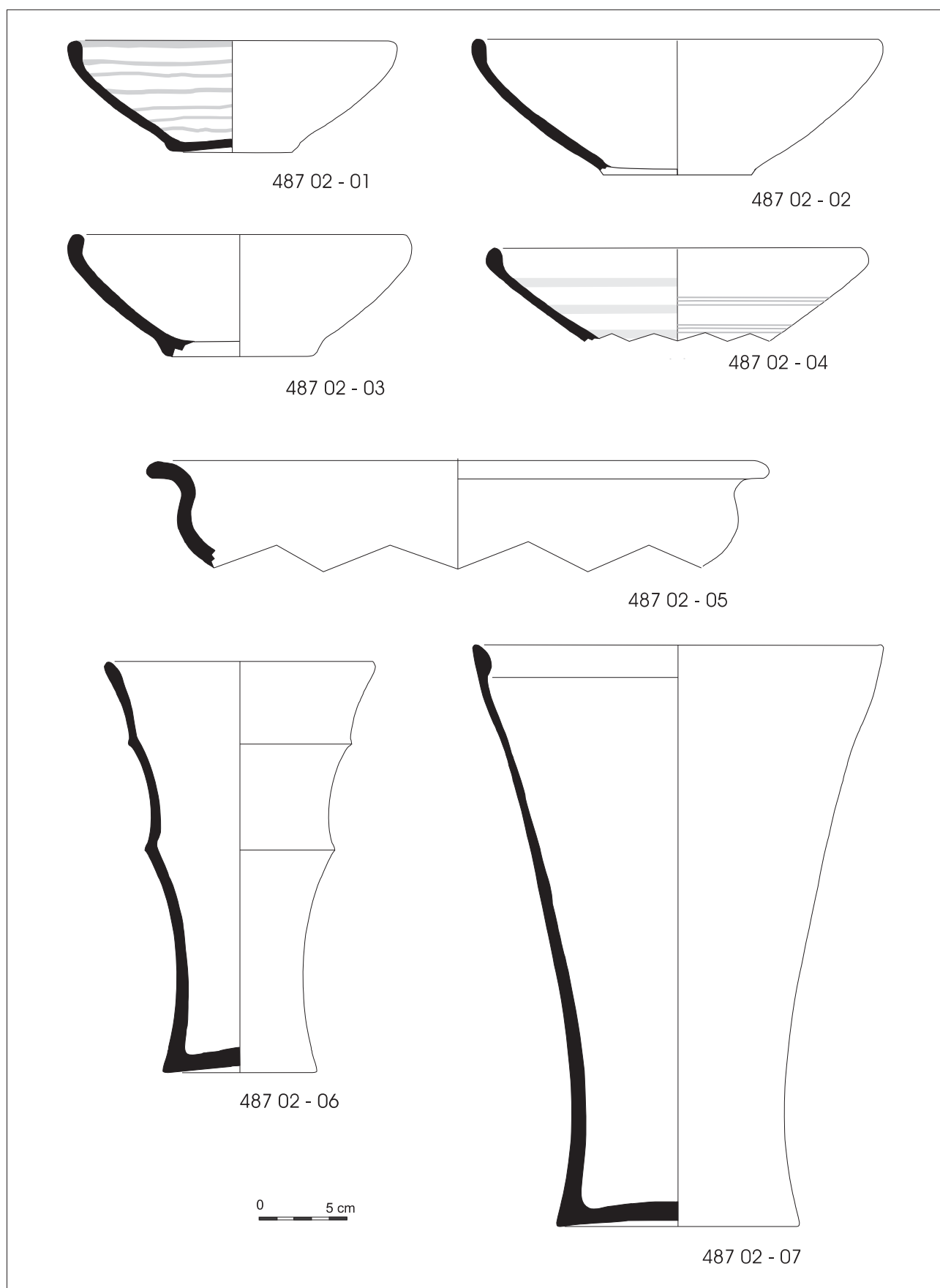


Fig. 14 – Quelques céramiques de la fosse 487 (Dessins : G. Lintz).

03. Écuille à base étirée avec une panse aux parois évasées légèrement convexes terminées par un bord vertical et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface polie, pâte brun foncé à cœur, brun clair en surface, avec des inclusions très grossières (sable - mica abondant).

04. Partie supérieure d'une écuelle terminée par un bord vertical épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique tournée à surface brute, pâte brun foncé à cœur et en surface, avec des inclusions fines (quartz régulier - mica abondant). Un groupe de trois filets orne l'extérieur et des zones polies sur surface lissée se trouvent à l'intérieur.

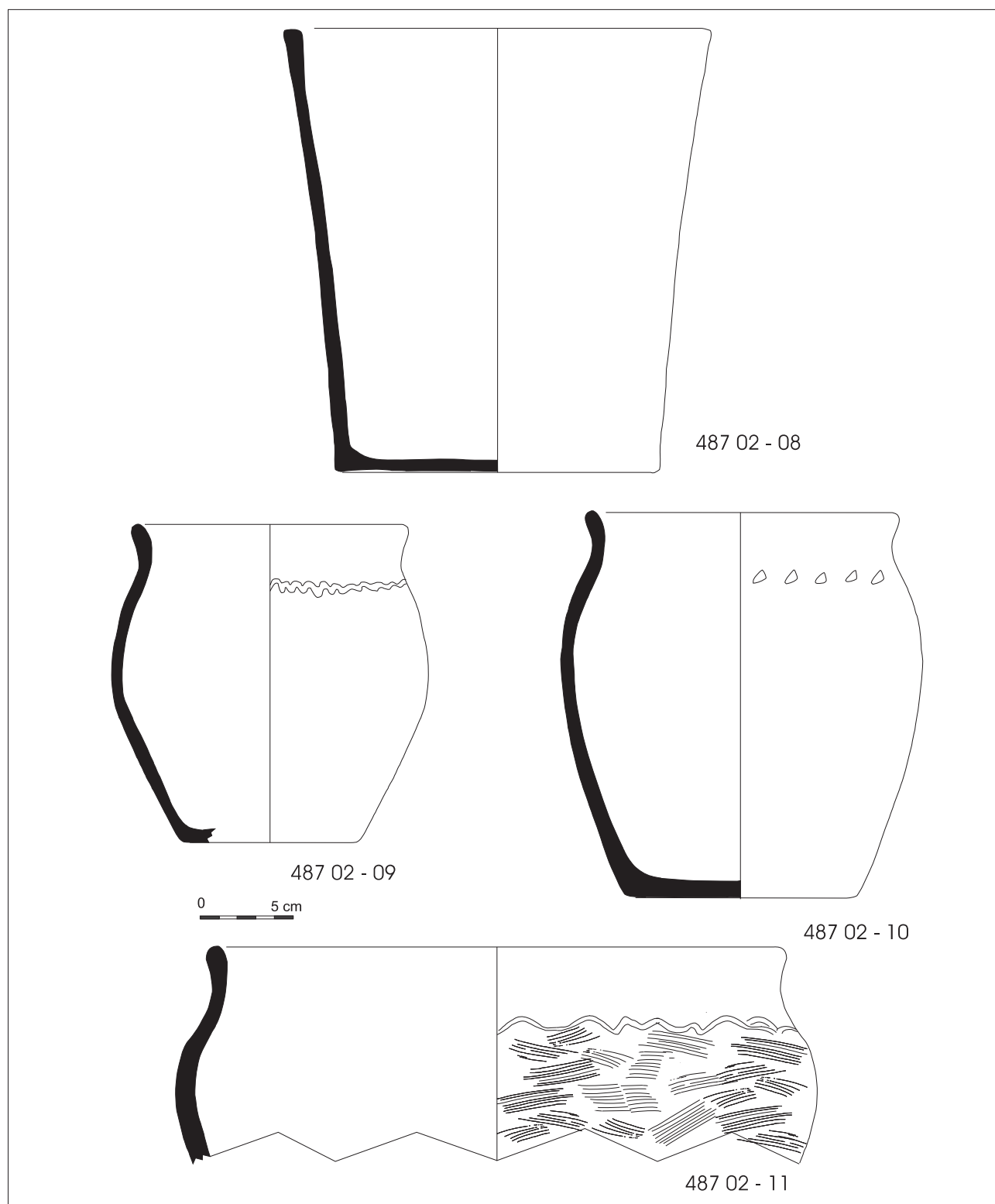


Fig. 15 – Quelques céramiques de la fosse 487 (Dessins : G. Lintz).

05. Partie supérieure d'une jatte carénée terminée par un bord horizontal externe et une lèvre ronde. Céramique tournée à surface polie, pâte orangée à cœur, noire en surface, avec des inclusions fines (quartz régulier - mica abondant).

06. Gobelet à base portante avec une assise concave et une panse aux parois verticales concaves en bas, peu évasées concaves, puis évasées concaves en haut, terminées par un bord épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique tournée à surface polie, pâte noire à cœur, orangée en surface, avec des inclusions fines (quartz régulier - mica présent).

07. Gobelet à base portante avec une assise concave et une panse aux parois peu évasées concaves terminées par un bord épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique tournée à surface polie, pâte noire à cœur, brun foncé en surface, avec des franges rouges, avec des inclusions fines (quartz régulier - mica présent).

08. Gobelet à base portante avec une assise plane et une panse aux parois rectilignes terminées par un bord épaissi à l'intérieur et une lèvre convexe. Céramique tournée à surface polie, pâte gris-bleu clair à cœur, noire en surface, avec des franges brun foncé, avec des inclusions fines (quartz régulier - mica présent).

09. Pot à base portante avec une assise plane et une panse ovoïde munie d'une encolure légèrement rentrante rectiligne moyenne terminée par un bord épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface brute, pâte brun foncé à cœur, noire en surface, avec des inclusions grossières (quartz irrégulier - mica présent). Le haut de la panse, orné d'une ligne ondulée irrégulière, porte des traces de suie. Le col et l'intérieur du vase sont polis.

10. Pot à base portante avec une assise plane et une panse ovoïde munie d'une encolure verticale concave moyenne terminée par un bord épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface brute, pâte noire à cœur, rouge en surface, avec des inclusions très grossières (sable - mica présent). Une ligne d'impressions triangulaires sépare le col poli de la panse.

11. Partie supérieure d'une jarre avec une panse ovoïde munie d'une encolure légèrement rentrante concave moyenne terminée par un bord épaissi à l'extérieur et une lèvre convexe. Céramique tournée à surface peignée, pâte gris clair à cœur, gris-bleu foncé en surface, avec des inclusions très grossières (quartz irrégulier - mica

présent). Une ligne ondulée sépare le col poli de la panse sommairement peignée.

B. Les fosses comblées par des amphores

Deux fosses ont livré de nombreuses amphores complètes vraisemblablement destinées à les combler et à niveler le sol.

C. La fosse 624

Une grande fosse en croissant (fig. 6, secteur V 26) possède des parois verticales concaves et un fond concave (long. : 4,90 m ; larg. : 2,20 m). Cette fosse comporte 8 US. Les deux premières appartiennent à des comblements postérieurs à l'abandon de l'agglomération gauloise. Les trois suivantes comportent deux sols d'occupation séparés par un remblai. L'US 624 05, en cuvette, correspond probablement à un sol mis en place peu de temps après le comblement de la fosse. Son affaissement provient du tassement des US sous-jacentes. Sa restauration a nécessité deux recharges riches en tessons d'amphore posés à plat (US 624 04 et 624 03). La surface de cette dernière correspond à un sol de circulation. Les quatre US inférieures appartiennent au comblement initial de la fosse. Les amphores des US 624 08 et 624 09 traduisent une volonté de combler une vaste fosse devenue inutile. Trente-sept panses d'amphores, plus ou moins complètes sont couchées à la base. Parmi elles, 23 conservent leur col (fig. 16). À cela s'ajoutent de très nombreux fragments de panse et 72 cols isolés. Toutes les amphores de ces deux US appartiennent au type Dressel IA et sont probablement



Fig. 16 – Un niveau d'amphores dans la fosse 624 (Cliché : G. Lintz).

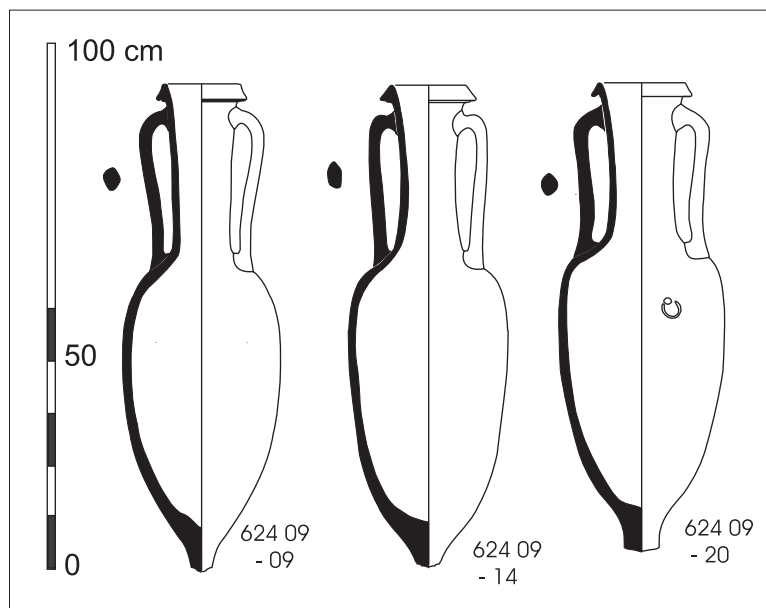


Fig. 17 – Trois amphores de la fosse 624 (Dessins : G. Lintz).

antérieures à la fin du II^e siècle av. J.-C. (fig. 17).

La céramique associée aux amphores comprend les formes caractéristiques de la fin du II^e siècle (fig. 18).

01. Terrine à pied en couronne bas avec une panse aux parois évasées convexes terminées par un bord vertical épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique tournée à surface polie, pâte noire à cœur et en surface, avec des franges brun foncé, avec des inclusions fines (quartz régulier - mica présent).

02. Bol à pied en couronne bas avec une panse hémisphérique terminée par un bord aminci et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface polie, pâte noire à cœur,

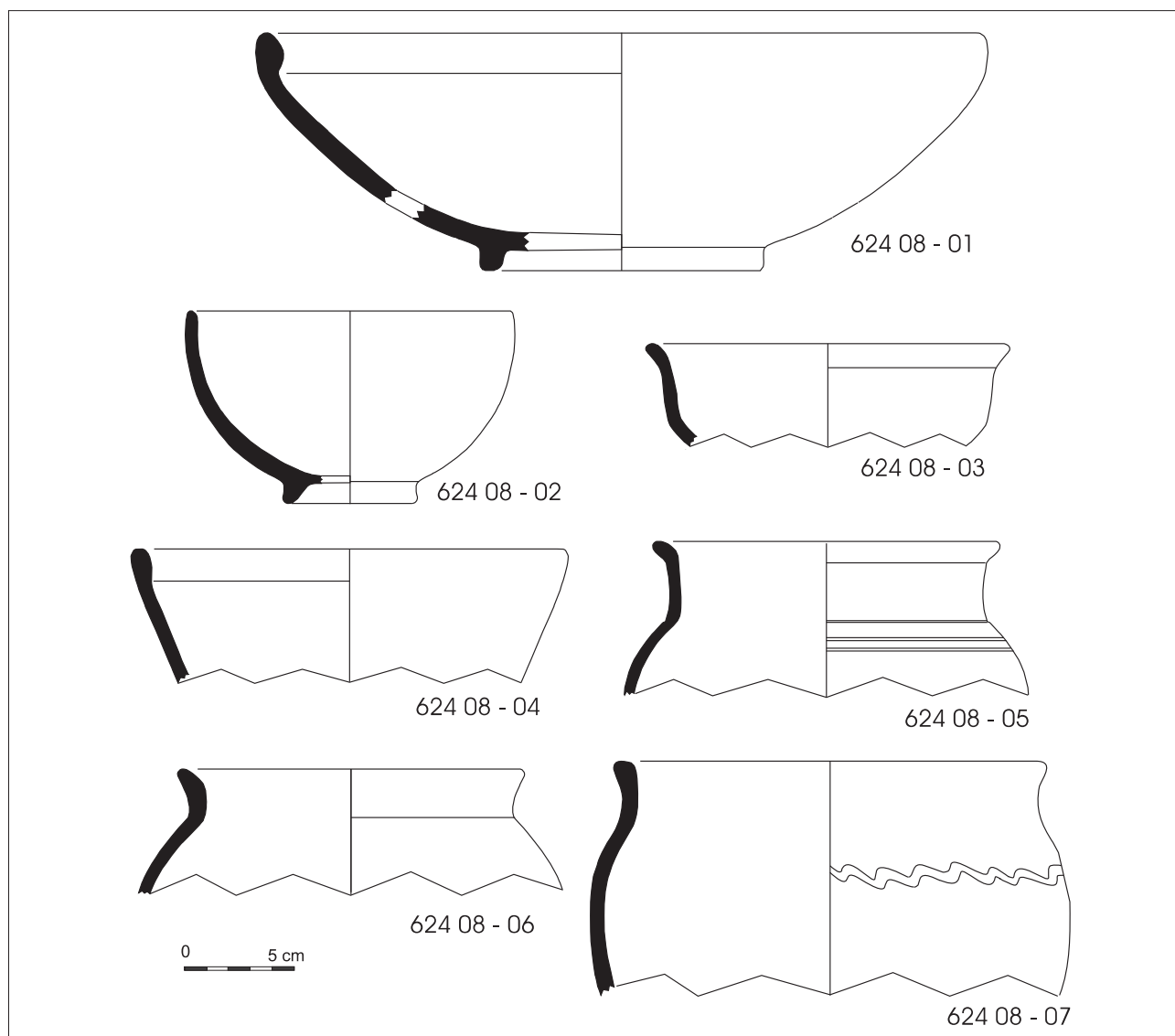


Fig. 18 – Quelques céramiques associées aux amphores de la fosse 624 (Dessins : G. Lintz).

gris-bleu foncé en surface, avec des franges brun foncé, avec des inclusions fines (quartz régulier - mica présent).

03. Partie supérieure d'une jatte carénée avec une panse aux parois évasées convexes en bas, puis verticales rectilignes en haut, terminées par un bord évasé et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface polie, pâte noire à cœur et en surface, avec des franges gris clair, avec des inclusions moyennes (quartz régulier - mica présent).

04. Partie supérieure d'un gobelet avec une panse aux parois évasées rectilignes en haut terminées par un bord épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique tournée à surface sablée, pâte noire à cœur et en surface, avec des franges brun foncé, avec des inclusions fines (quartz régulier - mica présent).

05. Partie supérieure d'un pot avec une panse aux parois rentrantes convexes en haut munie d'une encolure verticale rectiligne moyenne terminée par un bord évasé épaissi à l'extérieur et une lèvre ronde. Céramique tournée à surface polie, pâte brun clair à cœur, noire en surface, avec des inclusions fines (quartz irrégulier - mica présent). Décor : deux sillons sur le haut de la panse et un autre en limite du col.

06. Partie supérieure d'un pot avec une panse ovoïde munie d'une encolure évasée rectiligne moyenne terminée par un bord évasé et une lèvre ronde. Céramique tournée avec des inclusions fines (quartz régulier - mica abondant).

07. Partie supérieure d'un pot avec une panse ovoïde munie d'une encolure verticale rectiligne moyenne terminée par un bord épaissi à l'extérieur et une lèvre convexe. Céramique non tournée à surface brute, pâte noire à cœur, brun foncé en surface, avec des inclusions grossières (quartz irrégulier - mica présent). Décor : ligne ondée sur le haut de la panse ; col poli.



Fig. 19 – Les amphores dans la fosse 781 (Cliché : G. Lintz).

L'US 01, épaisse de 49 cm, comportait un sédiment sablo-humifère noir, très homogène et meuble qui incluait quelques charbons et de petits fragments de torchis. Le mobilier comprend de l'amphore (1 829 tessons dont 41 lèvres, 54 anses et 8 fonds, et 13 amphores quasi complètes ; fig. 19), de la céramique (242 tessons), du métal (14 clous, 9 fragments, 1 petite plaque de fer, 1 monnaie illisible), 1 fragment de meule, 2 jetons dont un avec une perforation, et une vingtaine d'esquilles d'os calciné.

L'US 781 02 correspond à un sédiment sablonneux jaune, épais de 7 cm, homogène et compact avec des charbons et quelques fragments de torchis. Le mobilier comprend de l'amphore (188 tessons dont 2 lèvres et 2 anses), de la céramique (59 tessons dont 3 de campanienne A) et 1 jeton.

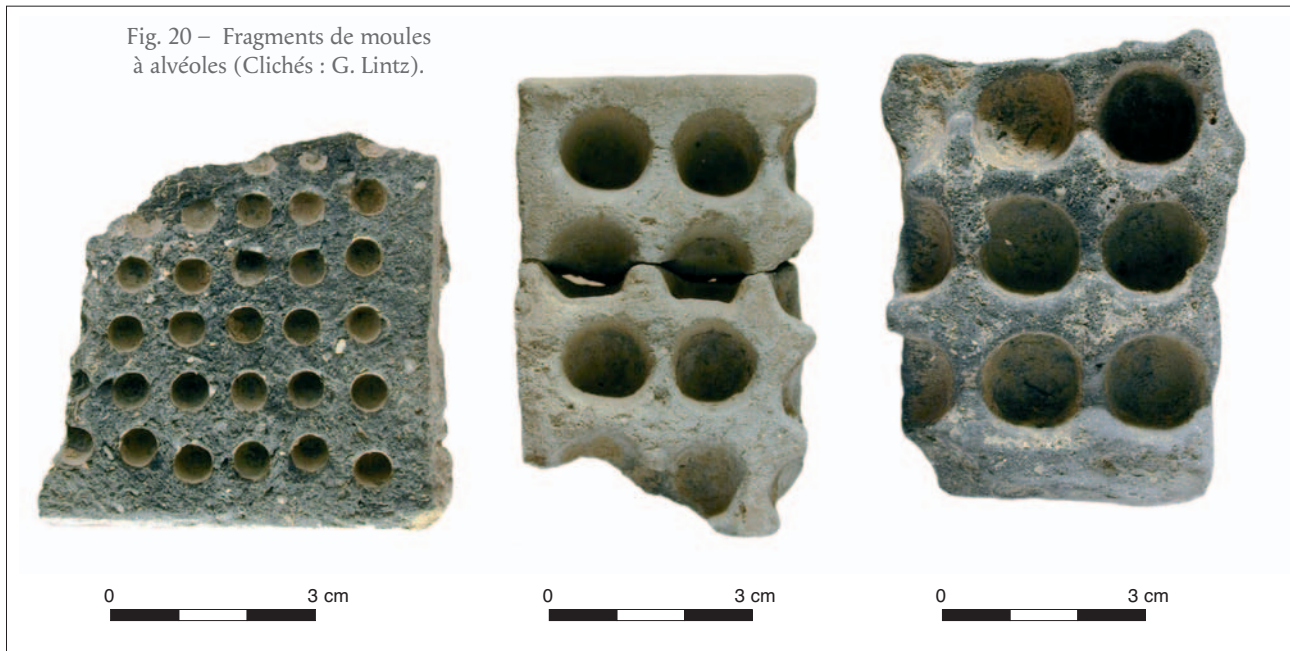
VII. LA MÉTALLURGIE

Le mobilier découvert dans la parcelle de la Gagnerie indique la présence d'activités métallurgiques. De nombreuses scories de fer se rencontrent au sud de la fouille, en particulier dans les structures augustéennes. C'est toutefois la métallurgie des métaux cuivreux qui est attestée sur cette parcelle dès La Tène C2 et qui s'est probablement poursuivie jusqu'à La Tène D2a. Une fosse, très charbonneuse et peu profonde, a livré de nombreux fragments de creusets à fond plat, un fragment de moule à alvéoles et quelques déchets ou scories de bronze associés à un denier républicain émis en 78/77 av. J.-C. (secteur

D. LA FOSSE 781

Une autre fosse située à moins de 7 m au nord-ouest de la précédente (secteur U 27), renfermait également un amas d'amphores concentrées dans l'US 781 01 (fig. 6, secteur U 27). C'est une grande fosse ovale aux parois évasées concaves avec un fond concave (long. : 277 cm ; larg. : 210 cm ; prof. : 49 cm). Le comblement date vraisemblablement des dernières années du II^e siècle av. J.-C.

Fig. 20 – Fragments de moules à alvéoles (Clichés : G. Lintz).



W 21, fosse 213). Une quinzaine de fragments importants de moules à alvéoles exhumés dans différentes fosses indiquent que cet ustensile était largement utilisé. L'épaisseur des plaques d'argile est comprise entre 16 et 22 mm. Les alvéoles, légèrement tronconiques, possèdent un fond en cupule (fig. 20).

Un bâtiment rectangulaire et une petite fosse (fig. 8, secteur U 26, n° 700, fosse 688) ont livré de nombreux creusets ou fragments de creusets coniques de dimensions variables, dans un contexte fin La Tène C2.

L'atelier et son environnement ont livré un minimum de trois creusets mesurant une dizaine de centimètres de hauteur. Les autres, au nombre de 73, appartiennent à un minimum de 26 individus de petites dimensions. Les plus nombreux mesurent près de 60 mm de haut avec un diamètre maximum de 27/28 mm. Quelques-uns possèdent des dimensions légèrement plus réduites (moins de 50 mm de haut et 25 mm de diamètre). Tous présentent un fond conique et une surface externe irrégulière et scorifiée (fig. 21). L'intérieur, au contraire, est parfaitement cylindrique. Deux d'entre eux conservent des parcelles de métal qui, visuellement, évoquent un alliage cuivreux. Ces objets ont été fabriqués en modelant de l'argile fortement dégraissée sur un mandrin, probablement en bois.

VIII. LES PUITS

Quarante-quatre puits ont été recensés, 18 au Pâtureau et 26 à la Gagnerie. Tous ont été partiellement

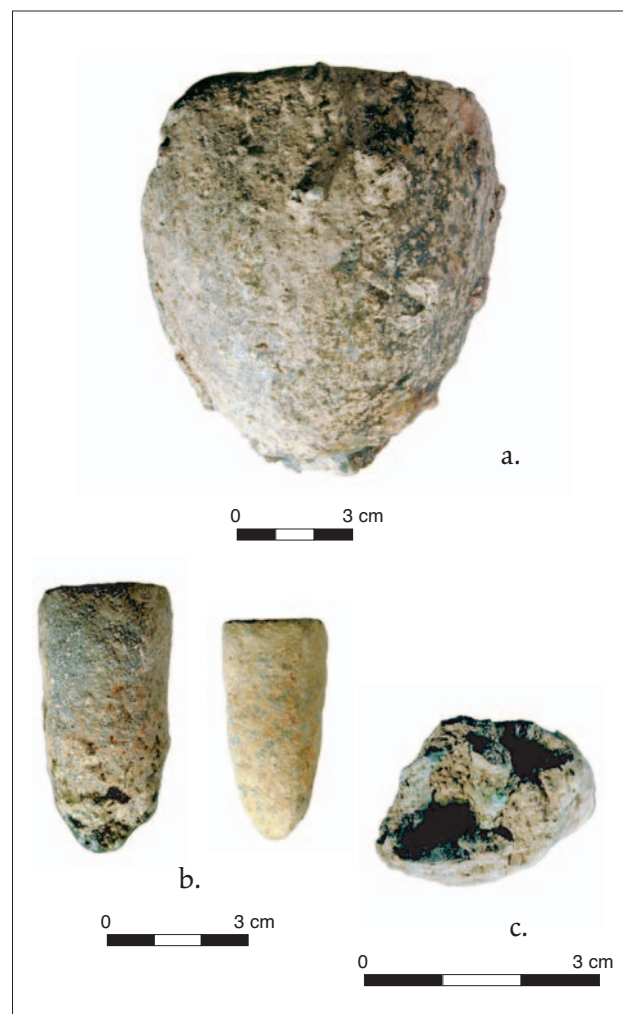


Fig. 21 – Quelques creusets : a. grand modèle ; b. petits modèles ; c. scories de bronze dans le fond d'un creuset (Clichés : G. Lintz).

fouillés mais dix-sept seulement ont été vidés jusqu'à la base. Toutefois le nombre de puits simultanément en service était plus réduit comme l'atteste la répartition en trois phases chronologiques. Au Pâtureau, huit étaient comblés avant la fin de La Tène D2a et sept à la période augustéenne. À la Gagnerie, le remplissage de neuf puits n'inclut que du mobilier antérieur à la Conquête alors que neuf autres renferment des objets augustéens, deux de la céramique gallo-romaine du II^e et III^e siècle et deux des monnaies et de la céramique du Bas-Empire. La plus forte densité de puits observée au Pâtureau avant la conquête peut s'expliquer par la présence d'activités artisanales liées à l'utilisation de l'eau.

Les puits laténiens, tous de plan quadrangulaire, comportent trois groupes. Le premier, de loin le mieux représenté, se compose de puits dont la partie supérieure est creusée en entonnoir sur environ 2 m de diamètre. La forme circulaire de surface se rétrécit et se modifie de façon à obtenir un carré dont le côté est légèrement supérieur à 1 m. Un aménagement observé dans le puits 141 de la Gagnerie correspond probablement à la mise en place d'un cadre horizontal de poutres supportant un coffrage qui devait se terminer par une margelle. Ces modes de creusement se rencontrent essentiellement lorsque le sous-sol est meuble ou argileux. À plusieurs reprises, l'étude stratigraphique du comblement montre que des anomalies résultent de l'effondrement de ce type d'aménagement limité à la partie supérieure du puits (il ne s'agit pas d'un cuvelage classique édifié sur toute la hauteur). Le deuxième groupe concerne des puits dont l'orifice ne s'élargit pas. Enfin, les puits du troisième groupe possèdent un élargissement peu profond et à fond plat utilisé pour asseoir une margelle, en pierre ou en bois, maintenue par des poteaux situés aux angles. Les puits de ce dernier groupe sont plus fréquents après la Conquête.

A. Le puits 113 du Pâtureau

En surface, ce puits apparaissait comme une tache brun-noir, circulaire, de 2,45 m sur 2,20 m (fig. 4, secteur H 33). Son diamètre décroît régulièrement sur 1,40 m de profondeur où sa section devient carrée et mesure 1,20 m de côté. Sa stratigraphie comporte quatre parties principales. La première (US 113 01) occupe beaucoup plus de la moitié de la hauteur totale qui n'excède pas 3 m. Elle correspond à un comblement progressif venant compenser le tassement des sédiments sous-jacents, probablement accentué par la

décomposition de matière organique. Viennent ensuite des couches argileuses qui peuvent provenir de l'effondrement, provoqué ou non, de la partie évasée. Ensuite se trouve une US riche en matière organique renfermant un abondant mobilier (US 113 10 ; fig. 22). À la base, une couche sablo-argileuse grise, épaisse de 20 cm, correspond à la sédimentation intervenue pendant la période d'utilisation (fig. 23). Le comblement final de ce puits date vraisemblablement de la fin du II^e ou du début du I^{er} siècle av. J.-C.

L'US 113 10 recelait un mobilier abondant et varié. Quelques objets ont pu être jetés dans le puits lorsqu'il était en cours d'utilisation. C'est probablement le cas de



Fig. 22 – Amphores et fragments de bois à la base du puits 113 (Cliché : G. Lintz).

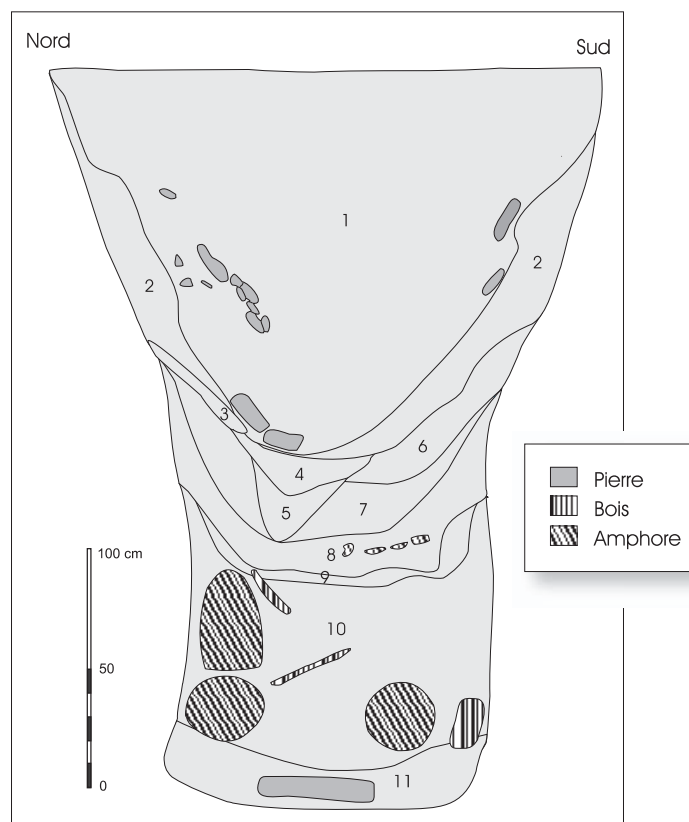


Fig. 23 – Coupe du puits 113 du Pâtureau (DAO : G. Lintz).

la hache qui reposait à la base, sous la couche de sable. Toutefois la majorité du mobilier a été déversée lors de l'abandon du puits.

La céramique

Toute la céramique provient de la base de l'US 113 10 (fig. 24).

1. Vase à base portante plane, parois évasées rectilignes, puis rentrantes convexes surmontées par une encolure verticale concave que termine une lèvre ronde. Céramique non tournée, pâte noire à cœur, grise à noire en surface, avec des inclusions sableuses moyennes, quelques cristaux grossiers et du mica. Surface brute avec toutefois un lissage du col. Une ligne horizontale ondulée, seulement visible sur une partie du haut de la panse, semble réalisée avec l'extrémité d'un morceau de bois brisé.

2. Écuelle à base cylindrique courte, assise légèrement concave et parois évasées convexes terminées par un bord épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique tournée, pâte gris foncé à cœur, gris clair en surface, avec des inclusions sableuses moyennes, quelques cristaux grossiers et du mica abondant. Surface polie à l'extérieur, lissée à l'intérieur qui porte un décor poli composé de trois groupes de deux lignes horizontales et de lignes verticales.

3. Écuelle carénée à base cylindrique courte, assise légèrement concave et parois très évasées convexes, puis verticales très convexes terminées par une encolure évasée rectiligne que termine un bord évasé et une lèvre ronde. Céramique tournée, pâte noire à cœur et en surface, avec des inclusions sableuses moyennes, quelques cristaux grossiers et du mica. Surface polie à l'extérieur, lissée à l'intérieur.

Les amphores

De nombreux fragments d'amphores appartenant à une douzaine d'individus de forme Dr. IA proviennent du comblement supérieur, en particulier de la base de l'US 113 01 et, dans une moindre mesure, des US 113 04 et 113 08.

L'US 113 10 incluait cinq panses d'amphores probablement réutilisées comme récipients de stockage, avant d'être jetées dans le puits. En effet, tous les cols sont soigneusement découpés au même endroit et les cassures sont émoussées. Les pieds sont également usés. Ainsi, ces amphores, probablement de forme Dr. I A, ont pu être conservées pendant une période plus ou moins longue avant leur abandon.

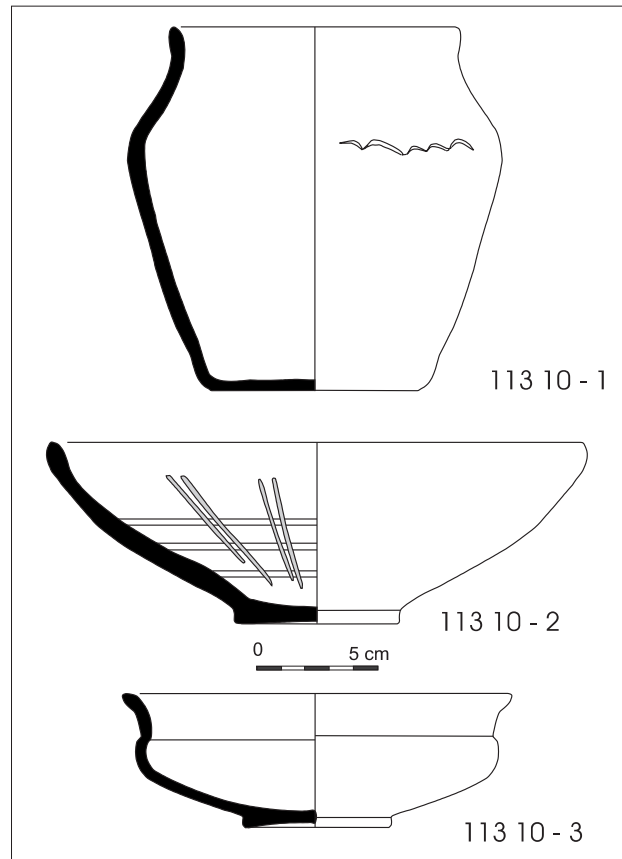


Fig. 24 – Quelques céramiques du puits 113 du Pâtureau (Dessins : G. Lintz).

Le bois

Le comblement inférieur du puits (US 113 10) incluait de nombreux fragments de bois. La plupart se trouvent dans un état de conservation médiocre à l'exception de ceux retrouvés à la base du puits où subsistait un peu d'eau. Les bois appartiennent à trois catégories d'objets.

Une écuelle de 170 à 180 mm de diamètre, façonnée dans une pièce de bois blanc de 60 mm d'épaisseur, possède une oreille de préhension (fig. 25, n° 1).

Les fragments provenant de deux pyxides cylindriques permettent de restituer cet objet (fig. 25, n° 2). Les deux fonds, tournés dans un bois de fruitier à identifier (merisier ?) mesurent 120 mm de diamètre et respectivement 10 et 13 mm d'épaisseur. Tous deux possèdent un chanfrein destiné à fixer la paroi. En outre, le fond le plus épais présente un filet sur la partie latérale apparente et deux sillons sur le fond externe. Seule une des boîtes conserve une partie de la paroi constituée par une planchette de chêne, haute de 55 mm, épaisse de 3 mm seulement, enroulée contre le fond. Bien qu'étant en place, le fragment de paroi s'est en partie déplié au cours du temps et, bien entendu,

désolidarisé du fond. Un petit fragment tourné dans le même bois que les fonds appartient à un couvercle.

Un panneau rectangulaire en chêne de 29 cm sur 20, épais de 11 à 13 mm, a été découvert en deux fragments dissociés. Deux trous situés à la partie médiane d'un grand côté permettaient peut-être de le suspendre (fig. 25, n° 3).

Deux pièces de bois proviennent d'une porte. La partie inférieure, taillée dans une planche de 45 mm d'épaisseur, possède un pivot de 35 mm de haut et 45/50 mm de diamètre (fig. 25, n° 5). C'est la partie qui s'emboîte dans la crapaudine et permet, en l'absence

de gonds, la manœuvre de la porte. L'autre pièce appartient vraisemblablement à la partie supérieure de la porte. Dans cette hypothèse, la partie réservée, épaisse de 35 mm et longue de 14 cm, permettrait de la fixer au chambranle (fig. 25, n° 4). Plusieurs fragments de planches, dont une large de 235 mm et épaisse de 50 mm, peuvent également appartenir à cette porte.

Deux fragments de poutre, en chêne, comportent des encoches larges de 12 cm, mais aucune trace de cheville ou de clou ne permet d'affirmer que ces encoches permettaient de maintenir une pièce de bois transversale. Ce sont deux fragments de poutres différentes qui portent des traces de calcination. L'une mesure 15 cm sur 20 pour une longueur conservée de 41 cm. Le mode de débitage utilisé se rapproche des méthodes actuelles nécessitant, semble-t-il, un sciage en long car, sur un côté au moins, les rayons médullaires sont tranchés. Le système de débitage de l'autre poutre diffère totalement. Elle provient d'un tronc d'arbre fendu en une douzaine de quartiers au moins en suivant les rayons médullaires ce qui lui procure une section trapézoïdale. La petite base, large de 8 cm, correspond à l'enlèvement du cœur et la grande base, large de 17 cm, à l'aubier dont une partie, fortement altérée, subsiste. Le choix de la méthode de débitage utilisée tient probablement à la qualité du bois car la première provient d'un tronc nouveau alors que la structure de l'autre est parfaitement régulière.

Le fer

Deux objets en fer proviennent de la base du puits :

- Un anneau de 25 mm de diamètre intérieur et 34 mm de diamètre extérieur possède un jonc torique irrégulier qui présente en outre une échancrure due à l'usure.
- Une hache mise au jour à la base du puits, conserve une partie de son manche qui s'était brisé à ras du trou d'emmanchement (fig. 26). La cassure du

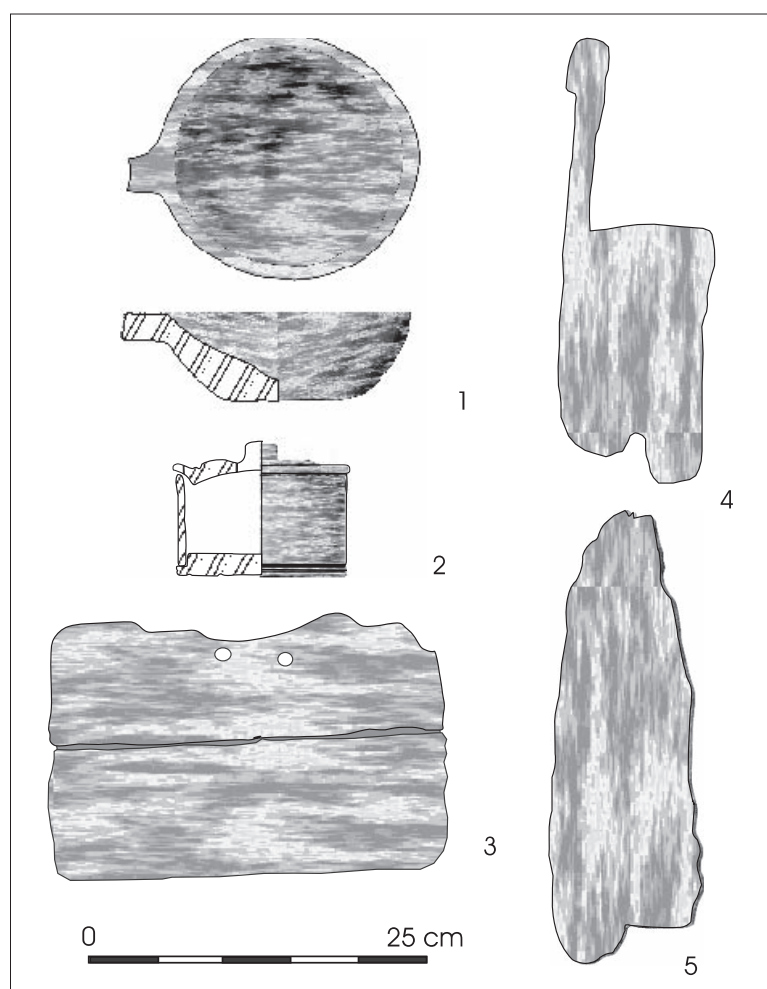


Fig. 25 – Les objets en bois du puits 113 au Pâtureau (Dessins : G. Lintz).



Fig. 26 – La hache du puits 113 du Pâtureau avec son manche brisé (Cliché : G. Lintz).

manche et l'usure extrême du tranchant ont probablement contribué à l'abandon de cet outil.

B. Le puits 140 de la Gagnerie

C'est un puits carré (long. : 114 cm ; larg. : 110 cm) aux parois verticales rectilignes très régulières (fig. 6, secteur V 25). Dans sa partie supérieure, son comblement se compose de strates généralement horizontales, parfois très minces (en particulier les US 140 04 à 140 12). Elles deviennent ensuite plus épaisses (fig. 27). Ses parois se rétrécissent légèrement vers le bas. La base plane, située à 3,90 m de profondeur, devient presque circulaire et mesure 0,85 sur 0,80 m.

L'abondant mobilier mis au jour dans le comblement, en particulier la présence exclusive d'amphores gréco-italiques de transition, permet de dater ce dernier vers le milieu du II^e siècle av. J.-C. Les fragments de meules sont particulièrement nombreux et se répartissent dans différentes US à partir de l'US 140 09 située immédiatement sous les couches peu épaisses

déjà évoquées. Certaines présentent une forte usure, d'autres pas, mais leur point commun est d'avoir été systématiquement brisées. Leur dispersion dans les différentes US indique que le comblement est intervenu rapidement.

La céramique figurée provient essentiellement des US 140 09 et 140 10 (fig. 28). Les fragments recueillis dans les US inférieures présentent le même faciès.

1. Écuelle à base portante avec une assise plane et une panse aux parois évasées peu concaves terminées par un bord évasé et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface fortement polie, pâte noire à cœur, brun foncé en surface, avec des inclusions grossières (quartz irrégulier - mica présent).

2. Jatte à base portante aux parois évasées rectilignes terminées par un bord épaissi à l'intérieur et une lèvre plate. Céramique non tournée à surface polie, pâte noire à cœur, orangée en surface, avec des inclusions grossières (mica présent).

3. Jatte carénée à base portante aux parois évasées rectilignes, puis verticales concaves terminées par un bord évasé et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface polie à l'extérieur, pâte noire à cœur, gris foncé en surface, avec des franges gris clair, avec des inclusions moyennes (quartz régulier - mica présent). Décor poli : lignes verticales polies à l'intérieur.

4. Partie supérieure d'une jatte carénée, aux parois évasées légèrement convexes, puis rentrantes convexes, munie d'une encolure verticale concave courte terminée par un bord évasé épaissi à l'extérieur et une lèvre en biseau. Céramique tournée à surface polie à l'extérieur, pâte noire à cœur et en surface, avec des inclusions fines (quartz régulier - mica présent).

9. Partie supérieure d'un gobelet aux parois peu évasées rectilignes terminées par un bord épaissi à l'intérieur et une lèvre ronde. Céramique tournée, pâte brun clair à cœur, noire en surface, avec des inclusions fines.

6. Partie supérieure d'un pot avec une panse ovoïde munie d'une encolure légèrement rentrante rectiligne terminée par un bord évasé et une lèvre ronde. Céramique non tournée à surface brute, pâte noire à cœur et en surface, avec des inclusions grossières (quartz irrégulier - mica présent). Décor impressionné sur le haut de la panse : col poli et surface très irrégulière.

IX. LA VOIRIE

Sur le site de la Gagnerie, une rue nord-sud présente une chaussée empierrée, nettement encaissée, large de 5 m et bordée par deux fossés. Sa construction

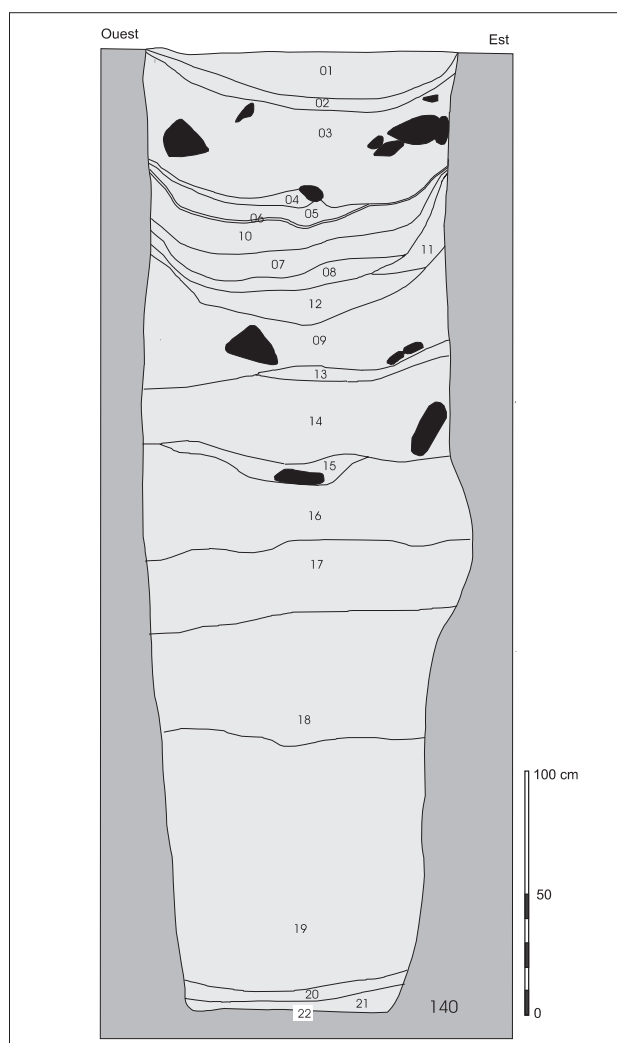


Fig. 27 – Coupe du puits 140 de la Gagnerie (DAO : G. Lintz).

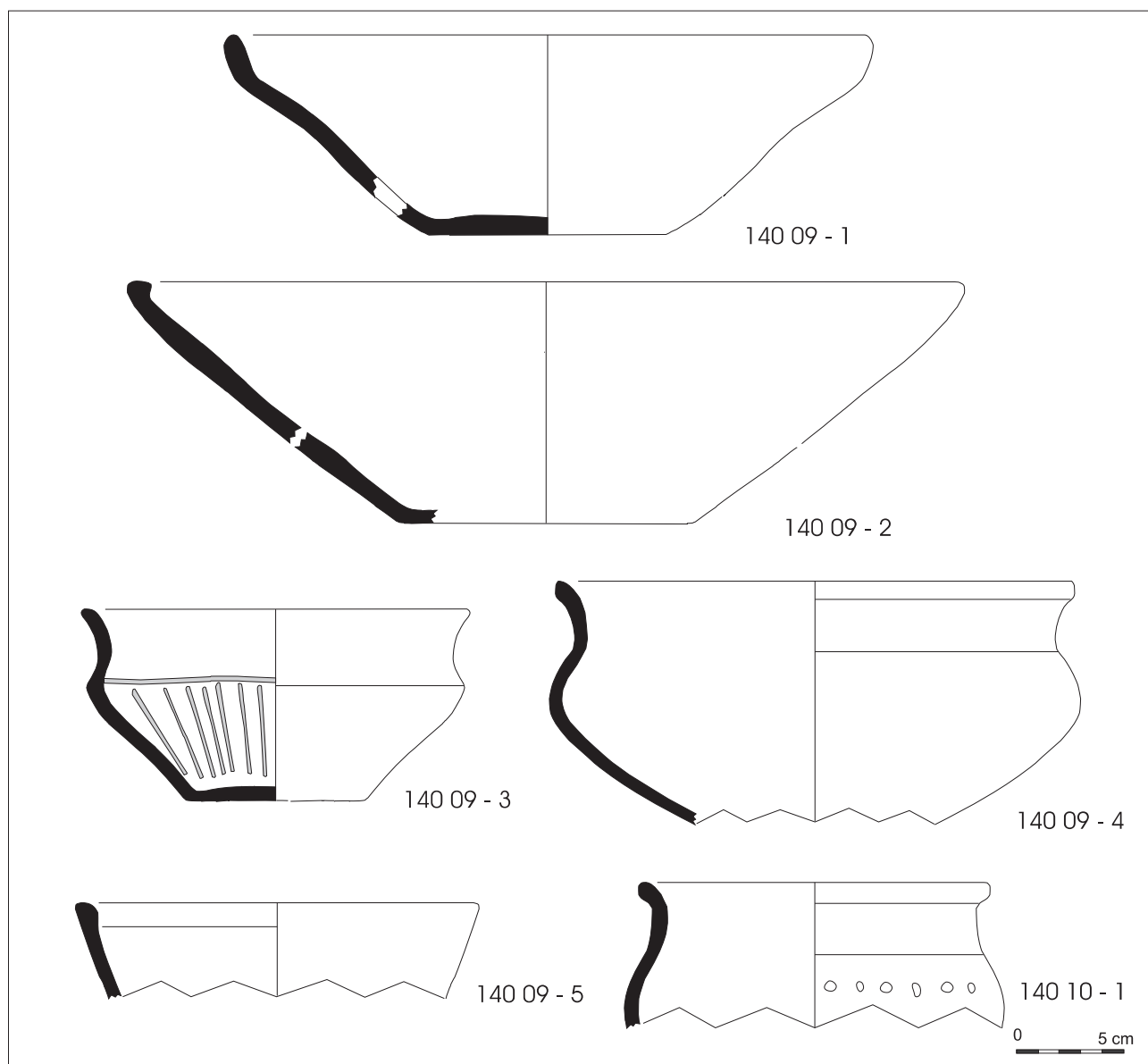


Fig. 28 – Quelques céramiques du puits 140 (Dessins : G. Lintz).

n'est pas antérieure à la conquête mais il est possible que la voie encaissée ait remplacé une rue plus ancienne. Il semble également qu'elle se limite à l'emprise de l'agglomération.

La construction de la voie a donné lieu à un creusement dans le sol naturel, constitué d'arène granitique relativement compacte à cet endroit. Ce creusement n'était, par conséquent, pas justifié au vu de la nature du sol.

Ensuite, une couche d'arène granitique destinée à préparer la mise en place du premier sol de circulation a été installée. Des pierres de dimensions relativement modestes, liées entre elles par un sédiment sablo-argileux, forment la structure de la voie large d'environ 3 m. L'usure des pierres et des tessons d'amphores présents entre les pierres témoigne de sa fonction en

tant que sol de circulation. La céramique recueillie dans la couche inférieure montre, en raison de la présence de quelques tessons de *terra nigra*, que la mise en place de cet empierrement n'est pas antérieure au début de la période augustéenne.

Faisant suite à ce premier stade d'utilisation, la voie fait l'objet d'une recharge constituée d'un nouvel apport de pierres de largeur variable. Toutefois, la surface des pierres ne montre qu'une usure modérée, comme si elle n'avait que peu servi avant l'abandon du site. Il semblerait, par conséquent, que cet abandon qui intervient durant la période augustéenne se soit produit assez brutalement.

En 2006, deux éléments appartenant à la voirie secondaire sont apparus, l'un à l'est de la voie principale, l'autre à l'ouest. Le premier, large seulement de

2,50 m, n'est pas perpendiculaire à la route. Son orientation ne correspond pas aux axes des principales structures. Il ne subsiste que sur 8 m à partir du point de raccordement, car, à cet endroit, la chaussée est légèrement encaissée pour rattraper le niveau de circulation de la voie principale. Un aménagement en bois permettait de franchir le fossé.

L'autre, à l'ouest, correspond mieux à une voie. Large de 4 à 5 m et bordé de fossés, il est parfaitement perpendiculaire à la route nord-sud.

X. LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Les neuf campagnes de fouilles réalisées sur le site de Saint-Gence ont livré un abondant mobilier encore en cours d'étude. Plusieurs dizaines de milliers de tessons d'amphores ont été recueillis et leur étude se limite actuellement à ceux provenant de quatre campagnes de fouilles (1998, 1999, 2005 et 2006) qui ont livré environ 74 500 fragments appartenant à 1343 individus. Ce sont surtout des amphores gréco-italiques et Dr. 1A. Les amphores Dr. 1B apparaissent uniquement dans les contextes postérieurs à la Conquête, principalement augustéens. Elles sont accompagnées de quelques Dr. 20 et Tarraconnaises.

Plusieurs dizaines de milliers de tessons céramique appartiennent également à plusieurs milliers d'individus. Avant la Conquête, la céramique importée se limite à quelques dizaines de tessons de campanienne A. Par la suite, on trouve quatre individus de B-oïde et quelques tessons de sigillée italique.

Le monnayage, peu abondant, n'est pas étudié en totalité. Il se limite à de petites monnaies de bronze et des potins en très mauvais état. À noter quatre deniers républicains, quelques monnaies gauloises en argent très oxydées et deux monnaies en électrum.

Les objets de parure comprennent une trentaine de fragments de bracelets et de perles de verre présentant des couleurs et des décors variés. Le verre, presque toujours coloré par des oxydes (bleu, brun, mauve ...), porte des lignes ou des pastilles en verre de couleurs différentes, souvent du jaune ou du blanc, qui constituent un décor. Seuls quelques fragments de fibules sont antérieurs à la période augustéenne.

XI. LA CHRONOLOGIE

Les découvertes antérieures permettent de situer approximativement l'origine de l'occupation gauloise de Saint-Gence vers la fin du IIIe ou au tout début du

Ile siècle av. J.-C. Un fragment de bracelet en verre découvert dans la masse du rempart du "Camp-de-César" et les amphores gréco-italiques mises au jour en 1967 datent de cette époque. Toutefois, très peu de structures fouillées incluent de la céramique antérieure à la première moitié du Ile siècle et seulement quelques fosses peuvent dater du troisième quart du Ile siècle av. J.-C. Ceci peut s'expliquer du fait que les fouilles récentes n'ont concerné que la périphérie du site. Il est possible que les parties les plus anciennes du village se situent en position centrale. Par la suite, des fosses, plus nombreuses, incluent des céramiques de la fin du Ile ou du début du Ier siècle av. J.-C. Une activité importante caractérise cette période. Ensuite, quelques structures sont antérieures à la Conquête et précèdent la mise hors service de puits et de fosses. L'absence d'amphores Dressel 1 B hors contexte augustéen ne peut qu'appuyer cette hypothèse d'un abandon du site, intervenu un peu avant la Conquête.

Toutefois, une importante réoccupation du site, bien attestée, a pu débuter un peu avant l'époque augustéenne. Plusieurs puits, recoupant nombre de structures, sont creusés à cette période, souvent à proximité du puits comblé précédemment. De grandes fosses ainsi que la voie appartiennent à cette époque. L'abandon définitif de l'agglomération semble intervenir au tout début de notre ère.

La fouille a également mis en évidence une occupation gallo-romaine, tout d'abord sous Tibère-Claude, en dehors du village gaulois, puis du Ile siècle jusqu'au Bas-Empire (monnaies et céramiques d'époque constantinienne dans un puits). Des trous de poteau appartiennent à des structures probablement postérieures à l'époque romaine mais encore difficiles à dater.

CONCLUSION

Découvertes anciennes et fouilles récentes montrent l'importance du village gaulois de Saint-Gence, établi sur un itinéraire routier, au pied d'une petite fortification. Les objets mis au jour traduisent des relations commerciales suivies avec des régions lointaines (importations d'objets de parure, de céramiques, de vins d'Italie et même de Rhodes ...), mais aussi des productions agricoles conséquentes. L'agriculture se pratiquait dans des fermes dispersées sur les plateaux environnants : La Châtrusse, La Châtre-Boucheranne, La Celle ... À cela s'ajoute une activité artisanale variée avec, entre autres, la frappe possible de monnaies. Les moules à alvéoles ont pu servir à fabriquer de

minuscules lingots d'un alliage ensuite utilisés pour la frappe de monnaies.

Les données actuellement disponibles permettent de situer l'origine de l'agglomération vers la fin du III^e siècle av. J.-C. et montrent un premier abandon du site quelques années avant la Conquête, puisque tous les puits sont volontairement comblés, parfois avec des végétaux. Peut-être cet abandon est-il à mettre en parallèle avec le développement de l'*oppidum* de Villejoubert qui, d'abord limité à un espace réduit (44 ha), s'est considérablement développé avec la construction du rempart principal de type *murus gallicus* délimitant une superficie d'environ 300 ha (Ralston 1992, p. 95-98). L'abandon définitif du site de Saint-Gence se situe vers le changement d'ère, probablement lié à la fondation et au développement d'*Augustoritum* (Limoges).

BIBLIOGRAPHIE

Desbordes, Perrin 1990 : Desbordes (J.-M.), Perrin (J.), Archéologie aérienne en Haute-Vienne : la recherche des anciens itinéraires et de leur équipement riverain, *Travaux d'Archéologie Limousine* t. 10, 1990, p. 7-16.

Juge, Dupuy 1969 : Juge (R.), Dupuy (P.), Fouilles de sauvetage à Saint-Gence, *Revue archéologique du Centre* t. 8, fasc. 1, 1969, p. 24-36.

Lecler 1894 : Lecler (A.), Monographie du canton de Nieul, *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Limousin* t. 42, 1894, p. 106-137.

Lintz 1993 : Lintz (G.), *Les sépultures rurales gallo-romaines à incinération en Limousin*. In : *Monde des morts et des vivants en Gaule rurale, I^{er} s. av. J.-C. - V^e s. ap. J.-C.* Tours 1993 (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 6), p. 273-283.

Perrin 1992 : Perrin (J.), Veyrac – La Châtrusse. In : *Bilan scientifique 1991*. DRAC du Limousin, Limoges 1992, p. 41.

Perrin 2000 : Perrin (J.), *Voies antiques autour de Limoges*. Archives du SRA Limousin, Limoges 2000, 28 p., multigraphié.

Poux 2004 : Poux (M.), De Midas à Luern : le vin des banquets. In : *Le vin, nectar des dieux, génie des hommes*. Pôle archéologique du département du Rhône, 2004, p. 69-96.

Ralston 1992 : Ralston (I.B.M.), *Les enceintes fortifiées du Limousin. Les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne*. Éd. MSH, Paris 1992 (Documents d'Archéologie Française, 36).